

Mauricie

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Mauricie

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Félicité Godbout

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Avril 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72386-8 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE.....	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone	12
La population immigrante	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	13
Les familles	13
La situation maritale	13
Les familles avec enfants à la maison	14
Les personnes seules	14
LES JEUNES	15
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	18

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ.....	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	24

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	30
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	31
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	37
L'ENTREPRENEURIAT.....	38
LA SYNDICALISATION.....	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	41
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	49
La distribution du revenu	49
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	50
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	52

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES	58
LA SANTÉ MENTALE	58
L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	60
La fécondité	60
La maternité	62
LES SOINS MÉDICAUX	62
LA SANTÉ AU TRAVAIL	62

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	66
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	76

CONCLUSION	77
-------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE LA MAURICIE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHE.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelle régionale, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes,

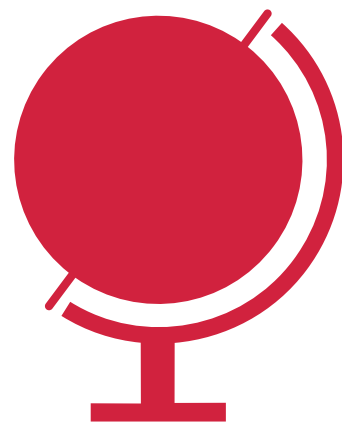
faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94,0 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50,0 % ou plus. Dans la région de la Mauricie (22,2 %), le TGN n'est que légèrement inférieur à celui du Québec (22,4 %). L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

Dans la région de la Mauricie, la population est vieillissante. On y recense en effet un plus grand nombre de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans. En outre, la région compte proportionnellement moins de familles avec enfants à la maison que la moyenne provinciale. Au cours de la dernière décennie, la région a cependant connu une légère hausse de population.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

La région de la Mauricie compte 134 730 femmes et 128 875 hommes, soit un taux de féminité de 51,1 % et de masculinité de 48,9 %. Cette proportion est presque identique à celle de l'ensemble du Québec (51,0 % de femmes en regard de 49,0 % d'hommes).

Si l'on s'arrête aux données concernant l'âge médian, la région de la Mauricie se classe au 3^e rang des régions les plus âgées au Québec. L'âge médian de la population y est de 47,6 ans en comparaison de 41,9 ans dans l'ensemble du Québec. Chez les femmes, l'âge médian atteint 48,8 ans et chez les hommes, 46,2 ans. On constate donc une différence de 2,6 ans entre les Mauriciennes et les Mauriciens. Au Québec, l'âge médian se situe à 43 ans chez les femmes et à 40,7 ans chez les hommes.

Dans la région de la Mauricie, il y a proportionnellement moins de jeunes et plus de personnes âgées que dans l'ensemble du Québec. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 13,3 %

de la population comparativement à 15,9 % pour l'ensemble du Québec. De leur côté, les personnes âgées de 65 ans et plus composent 20,5 % de la population totale en regard de 15,9 % au Québec. La population de la région est donc vieillissante. Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, les hommes forment la majorité de la population chez les jeunes, alors que les femmes sont majoritaires chez les aînés.

Les femmes âgées de 25 à 34 ans, groupe d'âge où le taux de maternité est le plus élevé, ne représentent que 10,5 % de la population féminine dans la région de la Mauricie comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 11,6 % (13,2 % au Québec). La région se classe au 15^e rang des 17 régions administratives du Québec quant à la proportion de femmes de ce groupe d'âge, soit un peu plus bas que pour les hommes, qui amènent la région au 13^e rang. Le taux de féminité de ce groupe d'âge atteint donc 48,7 % en comparaison de 50,0 % dans l'ensemble du Québec. Ainsi, la région retient difficilement les personnes de ce groupe d'âge, phénomène un peu plus marqué chez les femmes.

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA MAURICIE ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
MAURICIE	131 640	134 730	51,1	123 625	128 875	48,9	255 265	263 605	3,3
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
LA TUQUE	7 755	7 390	48,8	8 110	7 740	51,2	15 860	15 130	5,7
LES CHENAUX	8 465	8 680	48,6	8 720	9 175	51,4	17 180	17 865	6,8
MASKINONGÉ	17 410	17 980	49,6	17 575	18 305	50,4	34 980	36 285	13,8
MÉKINAC	6 380	6 450	49,9	6 430	6 475	50,1	12 810	12 925	4,9
SHAWINIGAN	27 420	26 095	52,1	24 620	23 965	47,9	52 040	50 060	19,0
TROIS-RIVIÈRES	64 215	68 135	51,9	58 180	63 200	48,1	122 395	131 340	49,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
MAURICIE						
MOINS DE 15 ANS	16 955	48,5	18 005	51,5	34 960	13,3
15-19 ANS	7 510	48,9	7 835	51,1	15 345	5,8
20-24 ANS	7 355	48,7	7 740	51,3	15 095	5,7
25-29 ANS	7 015	48,9	7 320	51,1	14 335	5,4
30-34 ANS	7 175	48,4	7 660	51,7	14 830	5,6
35-39 ANS	6 400	49,8	6 460	50,2	12 860	4,9
40-49 ANS	17 690	50,5	17 340	49,5	35 035	13,3
50-64 ANS	33 865	50,5	33 240	49,5	67 100	25,5
65-69 ANS	8 655	51,1	8 275	48,9	16 930	6,4
70-74 ANS	6 505	53,5	5 655	46,5	12 160	4,6
75-84 ANS	10 550	58,9	7 370	41,1	17 925	6,8
85 ANS ET PLUS	5 055	72,0	1 980	28,2	7 020	2,7
TOTAL	134 730	51,1	128 875	48,9	263 605	100,0
ÂGE MÉDIAN	48,8	---	46,2	---	47,6	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

En 2011, la région de la Mauricie compte 263 605 personnes, soit 4 680 de plus qu'en 2006, et représente ainsi 3,3 % de la population du Québec. Elle se situe au 11^e rang de l'ensemble des régions.

Par rapport aux résultats de 2006, la population de la région de la Mauricie s'est accrue à un taux annuel moyen² de 0,4 %, ce qui constitue une bien faible amélioration par rapport à la période 2001-2006, alors que ce taux était de 0,3 %. Ce résultat demeure nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec, où la population a augmenté de 0,9 % de 2006 à 2011.

Le territoire de la région de la Mauricie comporte trois municipalités régionales de comté (MRC), soit Mékinac, Les Chénoux et Maskinongé, ainsi que trois villes dotées des compétences d'une MRC, soit Trois-Rivières, Shawinigan et La Tuque. La population habite principalement les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan qui regroupent respectivement 131 340 personnes (49,8 %) et 50 060 personnes (19 %) pour l'année 2011.

C'est dans la MRC des Chénoux que la population s'est le plus accrue de 2006 à 2011 (1,1 %), alors qu'elle avait été en décroissance de 2001 à 2006 (-0,3 %). La population a aussi

augmenté à Trois-Rivières (0,8 %) de même que dans les MRC de Maskinongé (0,4 %) et de Mékinac (0,4 %). Deux territoires accusent une décroissance de leur population de 2006 à 2011, soit La Tuque (-0,4 %) et Shawinigan (-0,7 %).

LA POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) et l'Abitibi-Témiscamingue.

En 2011, la région de la Mauricie compte 4 284 Autochtones inscrits : 2 029 femmes et 2 255 hommes. Les Autochtones représentent 1,6 % de la population totale de la région comparative à 1,1 % de la population au Québec.

Les Autochtones de la Mauricie appartiennent à la nation attikamek et représentent 4,9 % de toute la population autochtone du Québec, ce qui classe la région de la Mauricie au 7^e rang en fait de population autochtone. Plus de la moitié (63,1 %) des Autochtones appartenant à cette nation vivent dans la région. Ils résident essentiellement dans l'agglomération de La Tuque où ils comptent pour 28,3 % de la population totale de la MRC.

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA MAURICIE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
MAURICIE	0,4	0,3	0,3	0,1
LA TUQUE	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5
LES CHÉNOUX	1,1	-0,3	0,4	0,3
MASKINONGÉ	0,4	0,4	0,4	0,2
MÉKINAC	0,4	-0,2	0,1	-0,3
SHAWINIGAN	-0,7	-0,1	-0,4	-0,6
TROIS-RIVIÈRES	0,8	0,6	0,7	0,4

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

Formule :
$$\sqrt[n]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$$



LA POPULATION IMMIGRANTE

En 2011, la région de la Mauricie regroupe 4 870 personnes immigrantes (2 465 femmes et 2 405 hommes) qui forment 1,9 % de la population totale de la région. En comparaison, les personnes immigrantes représentent 12,7 % de la population totale du Québec. C'est dire que la région attire très peu de personnes immigrantes sur son territoire, alors que seulement 0,5 % d'entre elles choisissent de s'y installer : la région se classe ainsi au 11^e rang parmi l'ensemble des régions en ce qui concerne l'immigration.

Or, il y a une volonté à l'échelle régionale d'attirer davantage de personnes immigrantes, si bien que l'on a observé une hausse de leur nombre dans la ville de Trois-Rivières au cours des dernières années, où l'on est passé en effet de 2 715 personnes en 2006 à 3 640 en 2011. C'est d'ailleurs dans la ville de Trois-Rivières que la proportion de personnes immigrantes par rapport à la population totale est la plus élevée (2,9 %). Il faut dire que les personnes immigrantes s'y établissent en grande majorité, de sorte que la ville accueille 74,7 % des personnes immigrantes dans la région de la Mauricie.

LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La région de la Mauricie comprend moins de couples mariés en 2011 que l'ensemble du Québec, soit 57,5 % comparativement à 62,2 %. La proportion de couples mariés y est la plus élevée dans le cas des couples sans enfants à la maison. Dans la région, 64,5 % de ces couples sont mariés. Les couples ayant des enfants d'âge préscolaire se situent à l'autre extrême. La proportion de couples mariés de ce groupe n'est que de 23,9 % dans la région, tandis qu'elle atteint 45,1 % au Québec. Il y a beaucoup moins de femmes mariées dans la région que dans l'ensemble du Québec chez les 25 à 49 ans, soit les groupes d'âge les plus susceptibles d'avoir de jeunes enfants. Par exemple, la proportion de femmes mariées de 25 à 34 ans est de 12,5 % dans la région, alors qu'elle atteint 22,4 % dans l'ensemble du Québec, soit presque le double du taux de la région.

TABEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE								POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES		ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE
	NOMBRE			%	NOMBRE		%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
MAURICIE	2 029	2 255	4 284	4,9	1 644	1 903	3 547	82,8	263 605	1,6
LA TUQUE (AGGLOMÉRATION)	2 029	2 255	4 284	---	1 644	1 903	3 547	82,8	15 130	28,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des Indiens (1951-); Statistique Canada (2013).



Les familles avec enfants à la maison

En 2011, on recense 74 595 familles dans la région de la Mauricie et elles sont ainsi réparties : 16,6 % de familles monoparentales et 83,4 % de couples avec ou sans enfant, ce qui correspond exactement à la moyenne provinciale. Les femmes sont à la tête de 74,8 % des familles monoparentales de la Mauricie, alors que, dans l'ensemble du Québec, la proportion est légèrement plus élevée, soit 76,0 %. Il faut retenir qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale et qui partage la garde à égalité avec l'autre parent se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans ce contexte.

Dans la région de la Mauricie, la proportion des familles avec des enfants à la maison (51,0 %) est bien inférieure à celle de l'ensemble du Québec (57,8 %). Et cela reste vrai si les enfants sont mineurs (34,2 % dans la région en comparaison de 40,2 % au Québec). L'écart par rapport au Québec est moins marqué pour les familles dont les enfants sont d'âge préscolaire (13,4 % dans la région comparativement à 17,0 % dans l'ensemble du Québec).

LES PERSONNES SEULES

Dans la région de la Mauricie, 20,7 % des femmes et 19,2 % des hommes de 15 ans et plus vivent seuls, soit un peu plus que la moyenne provinciale qui est de 17,6 % chez les Québécoises et de 16,1 % chez les Québécois. La répartition des personnes qui habitent seules se révèle fort différente selon l'âge

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE LA MAURICIE ET CERTAINES MRC*, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE					POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE			
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE			%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	3 886 750	3 778 675	7 665 430	50,7
MAURICIE	22,2	2 465	2 405	4 870	1,9	50,6	129 375	125 515	254 890	50,8
LES CHENAU	23,1	95	165	260	1,5	36,5	8 490	8 990	17 475	48,6
MASKINONGÉ	22,6	145	210	355	1,0	40,8	17 355	18 045	35 400	49,0
SHAWINIGAN	26,0	160	235	390	0,8	41,0	24 745	23 255	47 995	51,6
TROIS-RIVIÈRES	19,0	1 950	1 690	3 640	2,9	53,6	65 285	61 200	126 490	51,6

* Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (2013).



et le sexe. Chez les jeunes, cette proportion tend à progresser en fonction de l'âge pour atteindre un palier de 12,2 % chez les Mauriciennes et 20,4 % chez les Mauriciens dans le groupe des 25 à 34 ans. Au Québec, le pourcentage des femmes de 25 à 34 ans qui demeurent seules atteint 12,0 % et celui des hommes, 17,9 %.

Dans la région de la Mauricie comme dans l'ensemble du Québec, beaucoup plus de femmes que d'hommes vivent seules chez les 65 ans et plus. La proportion de Mauriciennes de 80 ans et plus vivant seules atteint 54,6 %, alors qu'elle est de 10,7 % chez les 35 à 49 ans. Ces données sont légèrement supérieures à ce qui est constaté dans l'ensemble du Québec où les femmes seules représentent 9,8 % des 35 à 49 ans et 53,8 % des 80 ans et plus. La proportion d'hommes seuls varie

beaucoup moins selon l'âge. Dans la région, elle est de 20,3 % chez les Mauriciens âgés de 35 à 49 ans et de 26,2 % chez les 80 ans et plus. Ces données sont supérieures à celles de l'ensemble du Québec, surtout pour les hommes de 35 à 49 ans (16,5 %), et aussi, mais de façon moins marquée, pour ceux qui ont 80 ans et plus (24,5 %).

LES JEUNES

Les jeunes de moins de 15 ans (13,3 %) ainsi que les 15 à 34 ans (22,6 %) constituent 35,9 % de la population de la région de la Mauricie. Cette proportion de jeunes est beaucoup moindre qu'au Québec où ce groupe d'âge forme 41,3 % de la population.

TABLEAU 1.6

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
MAURICIE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	38 060	51,0	25 660	67,4	47,4	32,6	74,8	25,2
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	32 785	44,0	23 100	70,5	42,9	29,6	74,1	25,8
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	25 515	34,2	18 125	71,0	35,9	28,9	76,6	23,5
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	10 020	13,4	8 105	80,9	23,9	19,2	83,9	16,4
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	36 540	49,0	36 535	100,0	64,5	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	74 595	100,0	62 200	83,4	57,5	16,6	74,8	25,2

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents dans la région de la Mauricie. Cependant, ces proportions sont inférieures aux moyennes québécoises. En outre, les jeunes femmes quittent leurs parents plus tôt. Ainsi, chez les 15 à 19 ans, 89,3 % des Mauriciennes et 92,6 % des Mauriciens résident avec leur famille. Au Québec, 92,0 % des filles et 94,5 % des garçons de ce groupe d'âge résident avec leur famille.

L'écart par rapport à la situation au Québec s'accroît chez les 20 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, seulement 45,5 % des Mauriciennes demeurent dans leur famille, alors que c'est le cas de 57,9 % des Mauriciens. Au Québec, 51,1 % des femmes et 62,2 % des hommes sont dans la même situation.

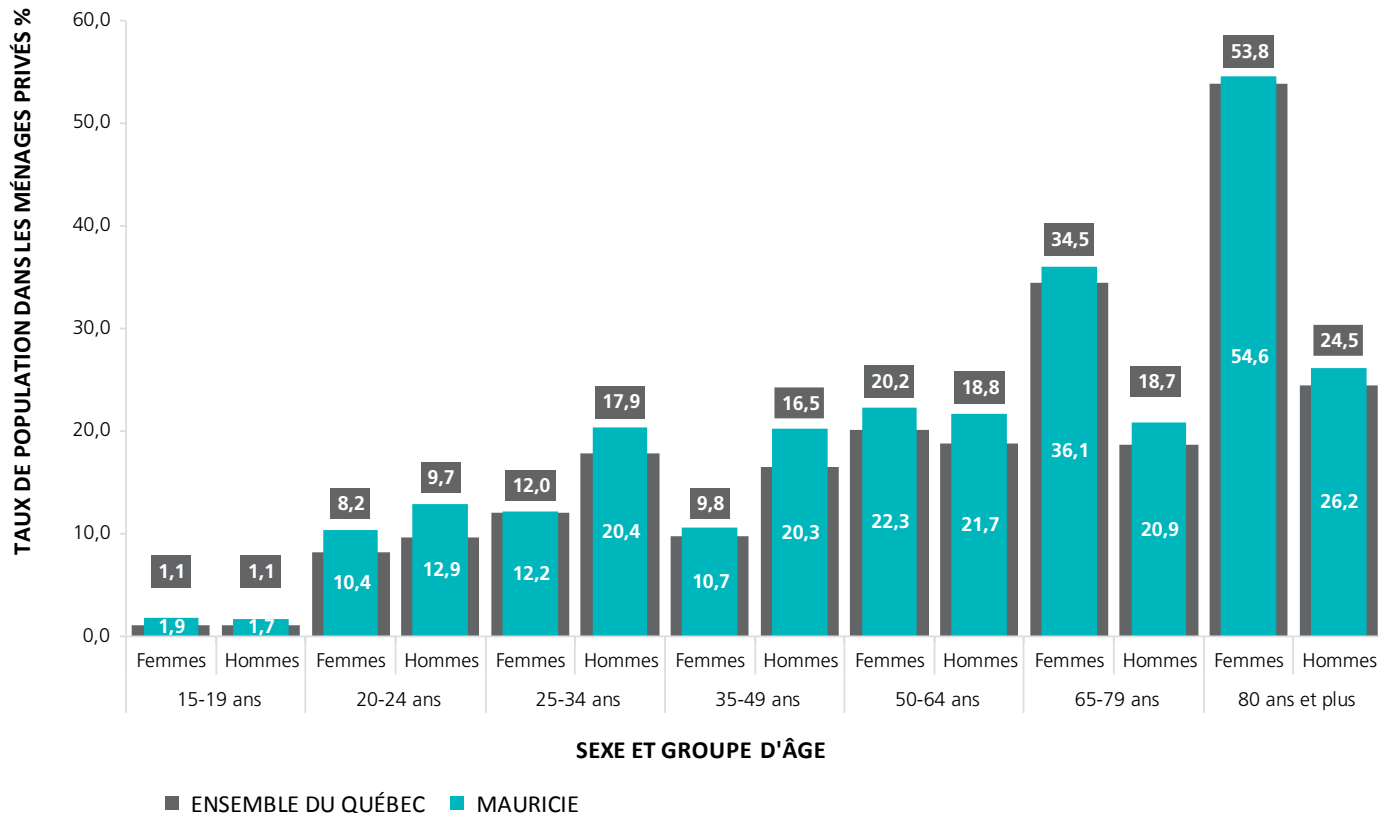
Les jeunes vivent souvent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette catégorie. Dans la région de la Mauricie, la proportion de personnes qui vivent hors famille, seules ou avec d'autres personnes, atteint son maximum dans le groupe des 20 à 24 ans : elle s'élève à

21,1 % chez les Mauriciennes et à 25,5 % chez les Mauriciens. Ces pourcentages dépassent un peu ce que l'on observe dans l'ensemble du Québec, c'est-à-dire 20,1 % chez les femmes en regard de 23,5 % chez les hommes.

Dans la région de la Mauricie, 29,6 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans vivent en couple, mariées ou non, en comparaison de 16,2 % des hommes du même groupe d'âge. Ces proportions sont supérieures à celles de l'ensemble du Québec où 26,0 % des jeunes femmes et 14,0 % des hommes âgés de 20 à 24 ans vivent en couple. Le pourcentage de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint 3,7 % chez les 20 à 24 ans et 11,2 % chez les 25 à 34 ans. Ce résultat est nettement plus marqué que dans l'ensemble du Québec, où le taux de jeunes femmes à la tête d'une famille monoparentale atteint 2,8 % chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans et 7,9 % chez les 25 à 34 ans. À noter que cette situation se décline essentiellement au féminin chez les jeunes. Dans la région, on ne trouve que 0,3 % des hommes de 20 à 24 ans et 1,8 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans dans cette situation, proportions plutôt semblables à celles du Québec (0,3 % et 1,3 %).

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.7

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
MAURICIE															
FEMMES	15-19 ans	7 480	100,0	15	0,2	295	3,9	55	0,7	6 680	89,3	140	1,9	295	3,9
	20-24 ans	7 340		165	2,2	2 010	27,4	275	3,7	3 340	45,5	765	10,4	785	10,7
	25-34 ans	14 140		1 770	12,5	7 330	51,8	1 585	11,2	980	6,9	1 720	12,2	755	5,3
	35-49 ans	23 955		6 900	28,8	9 195	38,4	3 985	16,6	545	2,3	2 555	10,7	775	3,2
	50-64 ans	33 480		15 765	47,1	6 455	19,3	1 880	5,6	505	1,5	7 470	22,3	1 405	4,2
	65-79 ans	19 665		9 535	48,5	1 115	5,7	775	3,9	55	0,3	7 100	36,1	1 085	5,5
	80 ans et plus	6 430		1 545	24,0	65	1,0	730	11,4	---	---	3 510	54,6	580	9,0
	15 ans et plus	112 480		35 725	31,8	26 460	23,5	9 285	8,3	12 045	10,7	23 245	20,7	5 720	5,1
HOMMES	15-19 ans	7 805	100,0	0	0,0	110	1,4	15	0,2	7 225	92,6	135	1,7	320	4,1
	20-24 ans	7 705		100	1,3	1 150	14,9	25	0,3	4 465	57,9	995	12,9	970	12,6
	25-34 ans	14 855		1 330	9,0	6 610	44,5	265	1,8	2 305	15,5	3 035	20,4	1 310	8,8
	35-49 ans	23 560		5 710	24,2	9 370	39,8	1 330	5,6	1 310	5,6	4 780	20,3	1 060	4,5
	50-64 ans	32 760		15 235	46,5	7 210	22,0	1 065	3,3	725	2,2	7 115	21,7	1 410	4,3
	65-79 ans	17 520		11 005	62,8	1 825	10,4	285	1,6	55	0,3	3 655	20,9	695	4,0
	80 ans et plus	3 930		2 360	60,1	165	4,2	130	3,3	---	---	1 030	26,2	245	6,2
	15 ans et plus	108 110		35 750	33,1	26 455	24,5	3 115	2,9	16 055	14,9	20 745	19,2	5 990	5,5

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

Dans la région de la Mauricie, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est supérieure à la moyenne québécoise (20,5 % contre 15,9 %). Les Mauriciennes forment 56,9 % de ce groupe d'âge, taux de féminité très semblable à celui du Québec (56,5 %).

À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les personnes de 65 à 79 ans vivent majoritairement en couple dans la région de la Mauricie, mais dans une moindre proportion chez les femmes que chez les hommes. Dans ce groupe d'âge, 54,2 % des Mauriciennes sont en couple comparativement à 73,2 % des Mauriciens. Dans l'ensemble du Québec, 53,8 % des femmes et 75 % des hommes vivent en couple.

Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules. Dans la région de la Mauricie, 54,6 % des femmes vivent ainsi; au Québec, ce taux atteint 53,8 %. Les hommes dans cette situation sont minoritaires: ils représentent 26,2 % de leur groupe d'âge dans la région en comparaison de 24,5 % au Québec. Les hommes de 80 ans et plus continuent de vivre majoritairement en couple (64,2 % dans la région contre

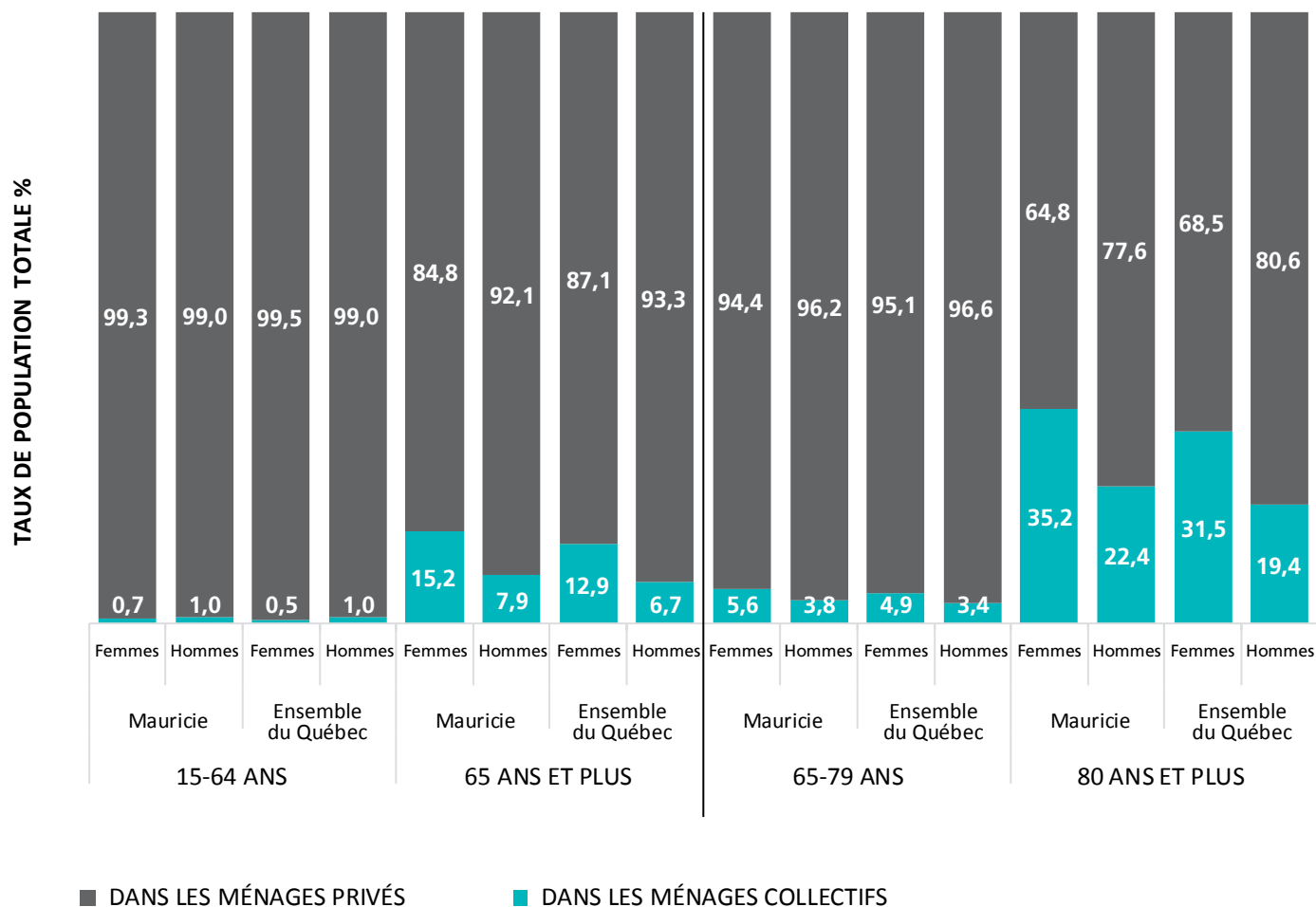
65,9 % dans l'ensemble du Québec), tandis que seulement 25 % des femmes de ce groupe d'âge sont en couple dans la région en regard de 23,5 % au Québec.

Les personnes de 65 ans et plus vivent aussi plus souvent dans les ménages collectifs. Ce mode de vie est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Dans la région de la Mauricie, le taux de femmes vivant dans des foyers collectifs grimpe de 0,7 % pour celles qui ont de 15 à 64 ans à 15,2 % pour celles qui sont âgées de 65 ans et plus. Ce taux connaît aussi une augmentation chez les hommes, mais la hausse se révèle moins importante, 7,9 % des hommes de 65 ans et plus de la région vivant en foyer collectif contre 1,0 % de ceux qui sont âgés de 15 à 64 ans. Dans la région, les taux de femmes et d'hommes de 65 ans et plus qui vivent dans les ménages collectifs sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec, où 12,9 % des femmes et 6,7 % des hommes du même groupe d'âge sont dans cette situation. On trouve davantage de personnes dans les ménages collectifs à partir de 80 ans, soit 35,2 % des Mauriciennes et 22,4 % des Mauriciens, soit des taux qui sont également plus élevés que dans l'ensemble du Québec, où respectivement 31,5 % des femmes et 19,4 % des hommes de ce groupe d'âge vivent dans des ménages collectifs.



GRAPHIQUE 1.2

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, RÉGION DE LA MAURICIE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Dans la région de la Mauricie, contrairement à la situation dans l'ensemble du Québec, les femmes sont moins scolarisées que les hommes. Le taux de scolarisation tant des Mauriciennes que des Mauriciens est inférieur à la moyenne provinciale. En outre, près d'une femme de 65 ans et plus sur deux n'a aucun diplôme. À noter que le taux de décrochage des garçons de la région a chuté de manière importante au cours des dernières années, tandis que celui des filles diminue aussi, mais à un rythme beaucoup plus lent. Enfin, dans la région, les femmes sans diplôme connaissent un taux d'emploi bien inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, la région compte l'un des établissements d'enseignement universitaire de la province, soit l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Contrairement à ce qui se passe au Québec où les femmes sont en moyenne plus scolarisées que les hommes, les Mauriciennes, pour leur part, le sont moins que les Mauriciens. En effet, 74,6 % des femmes y sont titulaires d'un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 76,9 % des hommes. Peu importe le sexe, on observe donc une scolarisation moins poussée que dans le cas des Québécoises (78,1 %) et des Québécois (77,5 %).

Cependant, le profil de faible scolarisation n'est pas homogène selon l'âge. Dans la région de la Mauricie, le taux de personnes sans diplôme atteint 11,6 points de pourcentage de plus pour les garçons que pour les filles chez les 15 à 19 ans. Aussi, le taux de femmes de 15 à 24 ans faiblement scolarisées de la région est semblable à celui de l'ensemble du Québec. Chez les 45 à 54 ans, l'écart, selon le sexe, du taux de personnes sans diplôme devient en défaveur des femmes dans la région. Passé 65 ans, un peu moins de la moitié des femmes (48,6 %) n'a aucun diplôme, alors que c'est le cas de 33,7 % des hommes du même groupe d'âge. Contrairement aux femmes, les hommes âgés de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à être diplômés dans la région qu'ils ne le sont dans l'ensemble du Québec, où c'est le cas de 45,0 % des femmes comparativement à 36,1 % des hommes. Chez les personnes âgées, la scolarité est un déterminant important de la santé, par son influence sur le revenu et les habitudes de vies.

Bien qu'elles soient plus souvent sans diplôme que les hommes, les femmes parviennent davantage aux niveaux de scolarité les plus élevés, tant dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec. En effet, dans la région, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire atteint 12,4 % chez les femmes en comparaison de 11,6 % chez les hommes. L'écart en faveur des femmes est le plus prononcé dans le cas du diplôme d'études collégiales (DEC), soit 19,5 % chez les Mauriciennes comparativement à 15,2 % chez les Mauriciens. Dans l'ensemble du Québec, la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études collégiales s'avère également supérieure à celle des hommes (18,3 % en regard de 14,9 %). De même, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire au Québec est de 19,1 % chez les femmes et de 18,0 % chez les hommes, ce qui est grandement supérieur aux taux de la région.

Par contre, la proportion de femmes ayant obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans la région de la Mauricie (14,3 %) est bien inférieure à celle des hommes (26,6 %). À ce niveau de scolarité, les formations traditionnellement masculines conduisent à des emplois plus payants que les formations traditionnellement féminines, ce qui pourrait bien expliquer cet écart, lequel est aussi notable à l'échelle québécoise, où 12,5 % des femmes et 20,0 % des hommes ont obtenu un DEP.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, le taux de décrochage scolaire chez les filles de la région de la Mauricie est semblable à celui de l'ensemble du Québec, mais il est plus élevé chez les garçons.

Les garçons décrochent en nombre beaucoup plus important que les filles, tant dans la région de la Mauricie qu'au Québec. Ainsi, dans le groupe des 15 à 19 ans, on compte 5,3 % des jeunes femmes de la région et près du double (10,1 %) des jeunes hommes qui n'ont aucun diplôme et ne fréquentent pas l'école. Dans l'ensemble du Québec, 5,5 % des filles de ce groupe d'âge sont dans la même situation comparativement à 8,8 % des garçons.

En comparaison des autres régions du Québec, la région de la Mauricie se classe dans une position mitoyenne chez les filles de 15 à 19 ans : elle occupe le 9^e rang pour ce qui est du taux de décrochage scolaire le plus élevé. Du côté des garçons, la région se trouve plutôt au 5^e rang. Les garçons semblent effectuer un rattrapage par la suite, car ceux qui sont âgés de 20 à 24 ans se classent beaucoup mieux, soit au 7^e rang parmi les taux les plus bas au Québec, alors que les jeunes filles du même groupe d'âge sont au 8^e rang.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE							TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
FEMMES														
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1
HOMMES														
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0
MAURICIE														
FEMMES														
15-19 ANS	7 290	3 520	2 800	260	670	0	0	100,0	48,3	38,4	3,6	9,2	0,0	0,0
20-24 ANS	7 290	730	1 645	930	2 650	365	970		10,0	22,6	12,8	36,4	5,0	13,3
25-34 ANS	14 250	1 470	1 815	2 555	4 120	525	3 770		10,3	12,7	17,9	28,9	3,7	26,5
35-44 ANS	13 685	1 835	1 975	2 445	3 480	775	3 180		13,4	14,4	17,9	25,4	5,7	23,2
45-54 ANS	22 105	3 685	5 250	4 535	4 755	1 090	2 790		16,7	23,8	20,5	21,5	4,9	12,6
55-64 ANS	21 340	4 390	6 790	3 240	3 615	1 335	1 965		20,6	31,8	15,2	16,9	6,3	9,2
65 ANS ET PLUS	26 515	12 895	6 120	2 090	2 595	1 555	1 270		48,6	23,1	7,9	9,8	5,9	4,8
15 ANS ET PLUS	112 485	28 525	26 395	16 045	21 885	5 680	13 955		25,4	23,5	14,3	19,5	5,0	12,4
HOMMES														
15-19 ANS	7 895	4 730	2 370	320	465	0	0	100,0	59,9	30,0	4,1	5,9	0,0	0,0
20-24 ANS	7 425	1 410	1 620	1 925	1 795	285	400		19,0	21,8	25,9	24,2	3,8	5,4
25-34 ANS	14 760	2 195	2 335	4 950	3 005	240	2 030		14,9	15,8	33,5	20,4	1,6	13,8
35-44 ANS	13 330	2 080	1 895	4 175	2 705	435	2 045		15,6	14,2	31,3	20,3	3,3	15,3
45-54 ANS	22 000	3 520	4 335	6 765	3 725	815	2 830		16,0	19,7	30,8	16,9	3,7	12,9
55-64 ANS	21 060	3 720	4 910	5 665	2 870	995	2 900		17,7	23,3	26,9	13,6	4,7	13,8
65 ANS ET PLUS	21 605	7 290	4 230	4 970	1 855	960	2 310		33,7	19,6	23,0	8,6	4,4	10,7
15 ANS ET PLUS	108 080	24 945	21 700	28 775	16 420	3 735	12 510		23,1	20,1	26,6	15,2	3,5	11,6

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi, on constate qu'il y a un lien direct entre le niveau de scolarité atteint et l'emploi occupé par les femmes, ce qui entraîne nécessairement des répercussions sur leur accès à une plus grande autonomie économique. À l'inverse, les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se trouvent dans une situation de vulnérabilité dont les conséquences sont encore plus importantes pour les femmes. À ce jour, le taux d'emploi des hommes demeure plus élevé que celui des femmes, bien que cet écart tende à diminuer grâce à une hausse du niveau de scolarité des femmes.

Ainsi, dans la région de la Mauricie, le taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans sans diplôme est de 32,7 % chez les femmes contre 44,2 % chez les hommes, taux inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (38,3 % chez les femmes en regard de 52,3 % chez les hommes). Pour la population qui est titulaire d'un diplôme universitaire, le taux d'emploi atteint 82,7 % chez les Mauriciennes, soit un peu plus que leurs homologues dans l'ensemble du Québec (81,0 %). Par contre, le taux d'emploi atteint 79,4 % chez les Mauriciens de ce niveau de scolarité comparativement à 83,4 % dans l'ensemble du Québec.

TABEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
		NOMBRE	%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
MAURICIE						
15-24 ANS	14 580	930	6,4	15 320	1 890	12,3
15-19 ANS	7 290	385	5,3	7 895	795	10,1
20-24 ANS	7 290	555	7,6	7 425	1 095	14,7

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	MAURICIE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
TOTAL								
15-19 ANS	7 290	39,7	7 895	32,2	236 875	39,0	252 090	35,9
20-24 ANS	7 290	69,1	7 425	67,1	239 100	70,2	247 040	67,8
25-34 ANS	14 250	77,5	14 760	79,1	512 130	78,1	505 740	83,1
35-44 ANS	13 685	77,6	13 330	83,2	508 740	80,0	502 935	85,6
45-54 ANS	22 105	76,5	22 000	79,6	637 690	78,4	624 510	83,7
55-64 ANS	21 340	39,9	21 060	49,2	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	85 970	64,0	86 475	67,3	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
AUCUN DIPLOME								
15-19 ANS	3 520	19,2	4 730	19,7	115 590	22,5	141 350	24,4
20-24 ANS	730	40,8	1 410	53,7	26 400	46,6	44 140	58,9
25-34 ANS	1 470	39,8	2 195	53,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35-44 ANS	1 835	45,0	2 080	58,4	49 715	51,4	65 490	68,8
45-54 ANS	3 685	43,4	3 520	58,6	96 460	53,6	109 475	68,8
55-64 ANS	4 390	25,7	3 720	44,4	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	15 630	32,7	17 655	44,2	443 760	38,3	529 420	52,3
DES*								
15-19 ANS	2 800	56,6	2 370	47,8	92 520	52,3	85 225	48,6
20-24 ANS	1 645	69,9	1 620	66,3	58 345	67,1	65 810	66,5
25-34 ANS	1 815	60,1	2 335	78,6	68 510	67,7	83 975	79,6
35-44 ANS	1 975	68,5	1 895	81,5	72 470	73,3	79 825	83,0
45-54 ANS	5 250	75,9	4 335	78,2	151 420	76,6	118 140	83,4
55-64 ANS	6 790	38,2	4 910	46,4	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	20 275	58,0	17 470	64,5	602 570	62,4	552 505	70,0
DEP**								
15-19 ANS	260	53,8	320	63,5	6 520	67,3	10 325	63,6
20-24 ANS	930	80,6	1 925	73,8	27 705	82,4	47 700	81,0
25-34 ANS	2 555	79,0	4 950	81,8	77 970	80,5	120 685	87,1
35-44 ANS	2 445	76,4	4 175	86,0	82 915	80,7	111 660	87,2
45-54 ANS	4 535	79,6	6 765	80,3	105 340	79,2	148 440	83,9
55-64 ANS	3 240	48,7	5 665	51,3	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	13 955	71,3	23 805	74,0	370 625	74,8	547 285	79,9
DEC***								
15-19 ANS	670	70,1	465	59,1	20 940	62,3	14 365	52,4
20-24 ANS	2 650	67,7	1 795	72,8	79 995	74,6	60 845	68,4
25-34 ANS	4 120	86,2	3 005	86,9	116 785	86,1	95 070	89,4
35-44 ANS	3 480	86,2	2 705	90,4	113 720	86,6	91 945	91,2
45-54 ANS	4 755	87,6	3 725	89,5	126 660	86,3	100 755	89,4
55-64 ANS	3 615	49,2	2 870	48,2	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	19 290	76,6	14 565	78,0	546 070	78,3	431 985	81,0
CERTIFICAT								
15-19 ANS	---				1 035	43,8	585	40,5
20-24 ANS	365	80,8	285	70,2	10 205	72,6	7 535	62,4
25-34 ANS	525	85,7	240	77,1	26 735	79,1	17 755	83,9
35-44 ANS	775	90,9	435	92,0	30 985	83,0	23 085	87,7
45-54 ANS	1 090	91,7	815	88,3	37 470	86,6	27 090	88,2
55-64 ANS	1 335	37,2	995	55,3	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	4 125	72,0	2 775	74,1	141 360	74,0	102 960	78,2
DIPLOME UNIVERSITAIRE								
15-19 ANS	---				270	29,6	245	35,4
20-24 ANS	970	77,2	400	57,0	36 450	72,5	21 005	60,7
25-34 ANS	3 770	88,7	2 030	89,9	180 800	83,6	123 760	85,8
35-44 ANS	3 180	90,6	2 045	92,9	158 930	86,5	130 925	89,9
45-54 ANS	2 790	91,2	2 830	90,8	120 345	88,8	120 615	91,5
55-64 ANS	1 965	48,2	2 900	54,8	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	12 685	82,7	10 200	79,4	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La Mauricie est une région où l'activité économique repose en grande partie sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, en particulier la forêt et l'énergie, secteurs d'activité au sein desquels les femmes demeurent peu présentes. De plus, la concentration de la main-d'œuvre féminine dans certains secteurs d'activité y est plus prononcée qu'au Québec. Les Mauriciennes sont en effet concentrées dans un nombre restreint d'emplois qui sont encore traditionnellement féminins. Bien qu'au fil des dernières décennies la participation des femmes au marché du travail s'y soit accrue, la région présente toujours l'un des pires taux d'emploi des femmes au Québec. En outre, une proportion nettement plus importante de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Chez les Mauriciennes, le taux d'emploi annuel est de 49,9 % en 2011 : il se situe donc nettement sous la moyenne nationale (56,5 %). Pour sa part, le taux d'emploi des Mauriciens (55,7 %) se révèle lui aussi inférieur à celui des Québécois (63,5 %). À l'instar de ce qui se produit dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des femmes marque ainsi une différence importante de pourcentage par rapport à celui des hommes dans la région de la Mauricie. Celle-ci se classe au 2^e rang des régions où le taux d'emploi est le plus faible, tant chez les femmes que chez les hommes, derrière la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Bien que dans la région de la Mauricie le taux de chômage des femmes (6,5 %) soit inférieur à celui des hommes (10,0 %), cette différence provient davantage des variations dans le taux d'activité que d'un accès différent aux emplois selon que l'on est une femme ou un homme. En effet, si le taux d'activité des femmes, de 53,4 % au moment de l'ENM, avait été égal à celui des hommes, soit 61,9 %, le taux de chômage des femmes aurait alors atteint 19,4 %³. Le taux de chômage ne tient pas compte de plusieurs formes de sous-emploi importantes chez les femmes, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre, sans oublier les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce qu'on appelle

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
MAURICIE	15-19 ANS	7 290	46,9	39,7	15,4	7 895	41,9	32,2	23,1
	20-24 ANS	7 290	75,5	69,1	8,4	7 425	77,3	67,1	13,1
	25-34 ANS	14 250	82,0	77,5	5,6	14 760	88,5	79,1	10,6
	35-44 ANS	13 685	82,7	77,6	6,2	13 330	89,6	83,2	7,2
	45-54 ANS	22 105	80,2	76,5	4,6	22 000	86,6	79,6	8,0
	55-64 ANS	21 340	42,5	39,9	6,1	21 060	54,7	49,2	10,1
	65 ANS ET PLUS	26 515	4,9	4,2	14,0	21 605	10,4	9,2	11,4
	15 ANS ET PLUS	112 485	53,4	49,9	6,5	108 080	61,9	55,7	10,0

Source : Statistique Canada (2013).

3 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des Mauriciens.



le « découragement sur le marché du travail ». Au Québec, le taux de chômage des femmes est exactement le même que dans la région (6,5 %), malgré un taux d'emploi nettement supérieur : cela laisse donc croire que le découragement sur le marché du travail est bien présent chez les Mauriciennes. Le taux d'emploi indique mieux l'exclusion du marché du travail vécu par les femmes, mais cet indicateur doit aussi être assorti de mesures concernant la qualité du travail, notamment l'importance du travail à temps partiel.

Dans la région de la Mauricie comme au Québec, les taux d'emploi varient en fonction de l'âge. Dans les deux cas, le taux d'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes chez les 24 ans et moins, après quoi le taux des hommes dépasse celui des femmes. L'écart le plus important se trouve chez les 55 à 64 ans, alors que le taux d'emploi des femmes n'atteint que 39,9 % dans la région comparativement à 49,2 % chez les hommes. On relève le même phénomène pour l'ensemble du Québec, où le taux d'emploi des femmes atteint 47,1 % en regard de 59,5 % chez les hommes. Bien que le taux d'emploi diminue fortement à partir de 65 ans chez les hommes,

il demeure de plus du double de celui des femmes, dans la région comme dans la province. À noter que le taux d'emploi atteint son sommet chez les 35 à 44 ans, et ce, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. Pour ce groupe d'âge, le taux s'établit à 77,6 % chez les Mauriciennes (80,0 % chez les Québécoises) contre 83,2 % chez les Mauriciens (85,6 % chez les Québécois). Le taux d'emploi varie peu chez les Mauriciennes de 25 à 54 ans : il en est de même chez les femmes et les hommes de l'ensemble du Québec. Cependant, dans la région, il y a une plus forte différence chez les hommes entre le groupe âgé de 35 à 44 ans et les groupes de 25 à 34 ans et de 45 à 54 ans. Par ailleurs, la situation du marché du travail des Mauriciennes de 15 à 34 ans s'écarte moins de celle de leur groupe d'âge correspondant dans l'ensemble du Québec que de celle leurs aînées. Ainsi, le taux d'emploi est nettement plus faible pour les groupes d'âge de 35 ans et plus chez les Mauriciennes, particulièrement chez les 55 à 64 ans. Pour ce dernier groupe d'âge, on constate aussi chez les Mauriciens un taux d'emploi bien inférieur à celui de l'ensemble du Québec.



LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes. La précarité et l'absence de travail les rendent bien souvent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière. Si l'on considère le portrait de la population ayant travaillé pendant l'année précédant l'ENM, on constate que les hommes occupent plus souvent un emploi que les femmes. Dans la région de la Mauricie, la proportion d'hommes qui

ont travaillé au cours de l'année atteint 63,6 %, proportion qui ne dépasse pas 55,1 % chez les femmes. Cependant, tous ces emplois ne sont pas de même qualité. Seulement une personne en emploi sur deux travaillait à temps plein toute l'année, ce qui lui permettait ainsi de bénéficier du statut d'emploi le moins précaire. En effet, toutes professions confondues, 47,8 % des Mauriciennes et 55,7 % des Mauriciens avaient de telles conditions de travail, proportions plus faibles que dans l'ensemble du Québec où 49,7 % de femmes et 56,4 % d'hommes se trouvaient dans cette situation.

TABLEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
MAURICIE	15-24 ANS	68,9	51,8	43,1	17,2	25,5	64,8	46,0	30,2	18,8	28,4
	25-54 ANS	81,2	75,1	16,3	6,1	15,3	87,3	79,1	5,5	8,2	9,0
	25-34 ANS	82,4	74,3	19,2	8,1	12,6	88,4	77,7	8,6	10,7	7,8
	35-44 ANS	82,0	75,9	16,6	6,1	14,5	88,4	81,9	4,4	6,6	7,8
	45-54 ANS	79,9	75,1	14,2	4,7	17,5	85,9	78,4	4,1	7,5	10,6
	55-64 ANS	45,9	38,7	15,7	7,2	51,8	58,6	48,2	8,2	10,4	39,4
	65 ANS ET PLUS	5,8	3,9	3,6	1,8	93,5	12,8	8,6	4,8	4,3	86,1
	15 ANS ET PLUS	55,1	48,4	16,7	6,7	42,0	63,6	54,3	9,4	9,4	33,1

Source : Statistique Canada (2013).



Tous âges confondus, 16,7 % des femmes de 15 ans et plus de la région de la Mauricie ont travaillé à temps partiel en 2010, soit la même proportion qu'au Québec, alors que c'est le cas de 9,4 % des hommes de la région en comparaison de 10,8 % dans la province. On observe que le statut de travail à temps partiel est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, dans tous les groupes d'âge allant de 15 à 64 ans. Le travail à temps partiel atteint son point le plus haut chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, où il touche 43,1 % des Mauriciennes et 30,2 % des Mauriciens. La proportion de personnes qui a travaillé à temps partiel diminue considérablement passé le cap de 25 ans, mais elle demeure plutôt homogène chez les femmes de 35 à 64 ans : elle comprend environ 15 % de la main-d'œuvre féminine, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes, la proportion de travailleurs à temps partiel est inférieure à 5 % pour les groupes d'âge de 35 à 54 ans dans la région de même que dans l'ensemble du Québec. On constate par ailleurs une proportion de travail à temps partiel semblable à l'ensemble du Québec chez les 15 à 24 ans et les 55 à 64 ans, mais plus élevée chez les Mauriciennes de 25 à 54 ans. Chez les Mauriciens, la proportion de travail à temps partiel se révèle au contraire légèrement plus faible que dans l'ensemble du Québec pour tous les groupes d'âge, sauf les 25 à 34 ans. Enfin, chez les 65 ans et plus, la prédominance du travail à temps partiel selon le sexe s'inverse, les hommes de la région travaillant plus souvent à temps partiel que les femmes. Une partie de la population est totalement absente du marché du travail, c'est-à-dire qu'elle n'est pas en recherche d'emploi et n'a pas travaillé au cours de l'année précédant l'ENM. La très grande majorité des femmes de 65 ans et plus (93,5 % dans la région de la Mauricie contre 90,5 % au Québec) n'a pas travaillé et ne cherchait pas d'emploi. C'est aussi vrai pour les hommes du même groupe d'âge, mais dans une moindre mesure (86,1 % dans la région en regard de 80,6 % au Québec). Une proportion élevée de jeunes est aussi absente du marché du travail dans la région : 25,5 % des femmes et 28,4 % des hommes de 15 à 24 ans n'auraient pas travaillé ni cherché d'emploi. Chez les 25 à 54 ans, 15,3 % des Mauriciennes se seraient trouvées dans la même situation, alors que cela aurait été le cas de 9,0 % des Mauriciens. Tous âges confondus, les personnes qui ne font pas partie du marché du travail représentent 42,0 % des femmes et 33,1 % des hommes de la région, ce qui dépasse de plus de 7 points de pourcentage les moyennes provinciales des deux sexes.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

On constate que le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification de leurs choix professionnels. Elles continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle selon le sexe, du reste plus prononcée dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, 27 285 Mauriciennes sont regroupées dans les 15 principales professions exercées par les femmes, soit près de la moitié de la population active expérimentée féminine (46,6 % comparativement à 41,4 % au Québec).

Parmi ces professions, 11 sont à prédominance féminine, leur effectif comportant au moins 66 % de femmes. La profession exercée par le plus de femmes dans la région de la Mauricie est celle d'adjointe administrative, suivie de vendeuse dans le commerce de détail, de caissière, d'éducatrice et d'aide-éducatrice à la petite enfance puis d'aide-infirmière, aide-soignante et préposée aux bénéficiaires. Ensemble, ces cinq professions regroupent 13 830 femmes. Au Québec, l'ordre des professions exercées par le plus de femmes est très semblable. Les quatre premières sont identiques, alors que celle d'infirmière arrive au 5^e rang, suivie par la profession d'enseignante au primaire et à l'éducation préscolaire puis par le groupe d'aide-infirmière, aide-soignante et préposée aux bénéficiaires qui occupe le 7^e rang, position moins importante que ce que l'on constate dans la région.

En contrepartie, seulement 29,9 % de la population active expérimentée masculine occupe l'une des 15 principales professions exercées par les hommes dans la région de la Mauricie comparativement à 26,1 % au Québec. Parmi ces groupes professionnels, celui de conducteur de camions de transport se trouve au 1^{er} rang, suivi de celui de vendeur dans le commerce de détail, de celui de mécanicien de chantiers et mécanicien industriel, de celui de concierge puis de celui de directeur dans le commerce de détail. Ces cinq groupes professionnels regroupent 9 100 hommes pour la région. La proportion de mécaniciens de chantier et de mécaniciens industriels dans la région la fait se distinguer de l'ensemble du Québec, où ces emplois arrivent plutôt au 25^e rang des professions les plus exercées par les hommes.

Les femmes gagnent rarement plus d'argent que les hommes. Parmi les 15 professions les plus exercées par les Mauriciennes, les professions de caissière, de serveuse de comptoir, de cuisinière ainsi que de travailleuse en services sociaux constituent



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	MAURICIE							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES				HOMMES			FEMMES		HOMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	3 630	6,2	98,2	51,1	26 212	46,2	---	57,4	31 573	54,7	38 936
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	3 135	5,4	57,2	31,9	15 658	44,5	23 031	30,4	16 193	43,9	26 890
CAISSIÈRES	2 690	4,6	91,5	21,6	11 676	20,0	10 602	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	2 245	3,8	98,0	50,3	24 255	---	---	48,3	24 104	46,2	27 381
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	2 130	3,6	87,7	48,4	21 881	51,7	32 834	44,7	24 647	51,1	30 965
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIR- MIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	2 040	3,5	91,5	48,5	48 134	73,7	55 480	48,2	50 147	58,0	58 444
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	1 715	2,9	67,5	27,1	12 942	12,1	10 229	26,1	13 326	20,7	12 475
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	1 535	2,6	87,0	27,7	14 871	17,4	15 467	28,8	15 841	32,2	20 070
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	1 425	2,4	87,2	57,5	43 654	66,7	49 571	60,2	44 121	68,2	49 824
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	1 335	2,3	63,1	35,2	15 684	48,1	24 270	34,5	17 036	46,7	23 725
DIRECTRICES – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 270	2,2	48,7	75,2	28 164	75,4	42 504	69,9	33 178	75,2	51 794
EMPLOYÉES DE SOUTIEN DE BUREAU GÉNÉRALES	1 085	1,9	88,9	51,2	30 044	40,7	36 071	54,2	31 153	53,2	33 878
CUISINIÈRES	1 040	1,8	46,3	41,3	16 217	40,7	14 815	40,1	17 672	39,9	18 394
AGENTES D'ADMINISTRATION	1 035	1,8	73,9	64,3	39 657	69,9	57 803	63,4	41 149	67,8	58 723
TRAVAILLEUSES DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	975	1,7	76,5	49,2	26 292	33,3	22 834	49,5	30 955	53,6	34 027
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	27 285	46,6	76,1	43,4	24 005	46,7	26 753	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				42,3		11,1		37,5		11,1	
RATIO FEMMES/HOMMES %				93,0	89,7			92,8	83,1		
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	58 565	100,0	47,4	47,8	28 726	55,7	40 233	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	MAURICIE							ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	HOMMES				FEMMES			HOMMES		FEMMES	
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**		TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN
	NOMBRE	%		\$	%	\$		%	\$	%	\$
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	2 580	4,0	96,6	61,0	34 708	61,1	---	58,8	36 935	42,0	29 689
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	2 350	3,6	42,8	44,5	23 031	31,9	15 658	43,9	26 890	30,4	16 193
MÉCANICIENS DE CHANTIER ET MÉCANICIENS INDUSTRIELS	1 455	2,2	98,6	67,0	54 861	---	---	66,5	52 250	68,2	42 372
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	1 375	2,1	86,8	52,7	27 593	45,2	19 722	52,4	27 860	41,5	21 805
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	1 340	2,1	51,3	75,4	42 504	75,2	28 164	75,2	51 794	69,9	33 178
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	1 290	2,0	98,9	75,2	33 317	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
CHARPENTIERS-MENUISIERS	1 225	1,9	100,0	20,8	35 425	---	---	31,2	36 335	38,0	31 434
CUISINIER	1 205	1,9	53,7	40,7	14 815	41,3	16 217	39,9	18 394	40,1	17 672
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	1 070	1,6	93,0	60,7	25 297	0,0	---	56,4	27 931	36,8	18 902
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	970	1,5	100,0	42,8	37 126	---	---	41,9	44 424	54,6	35 880
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	970	1,5	98,5	56,2	36 341	---	---	58,7	37 921	47,5	27 950
MANUTENTIONNAIRES	935	1,4	93,5	50,8	27 247	53,8	---	53,2	29 450	46,2	23 249
AIDES DE SOUTIEN DES MÉTIERS ET MANŒUVRES EN CONSTRUCTION	910	1,4	93,3	20,3	25 623	0,0	---	28,2	30 170	27,1	20 195
GESTIONNAIRES EN AGRICULTURE	895	1,4	79,6	90,5	25 624	69,6	15 245	82,5	24 677	67,9	19 313
GARNISSEURS DE TABLETTES, COMMIS ET PRÉPOSÉS AUX COMMANDES DANS LES MAGASINS	845	1,3	64,3	32,5	15 104	39,4	16 275	28,9	15 179	43,2	17 126
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	19 415	29,9	74,3	53,6	31 184	43,5	18 418	49,7	31 696	39,4	20 299
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				28,7		10,4		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						81,2	59,1			79,3	64,0
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	65 030	100,0	52,6	55,7	40 233	47,8	28 726	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2010 ET 2011**

	MAURICIE						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	58 565	100,0	65 030	100,0	123 595	100,0	47,4
INDUSTRIES PRIMAIRES	1 330	2,3	4 325	6,7	5 650	4,6	23,5
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	905	1,5	2 460	3,8	3 360	2,7	26,9
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	45	0,1	300	0,5	345	0,3	13,0
SERVICES PUBLICS	380	0,6	1 565	2,4	1 945	1,6	19,5
TRANSFORMATION	4 720	8,1	20 500	31,5	25 215	20,4	18,7
CONSTRUCTION	855	1,5	6 980	10,7	7 835	6,3	10,9
FABRICATION	3 865	6,6	13 520	20,8	17 380	14,1	22,2
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	560	1,0	1 355	2,1	1 920	1,6	29,2
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	510	0,9	225	0,3	735	0,6	69,4
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	200	0,3	1 695	2,6	1 900	1,5	10,5
FABRICATION DU PAPIER	315	0,5	2 390	3,7	2 705	2,2	11,6
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	320	0,5	430	0,7	750	0,6	42,7
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	165	0,3	585	0,9	755	0,6	21,9
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	50	0,1	250	0,4	305	0,2	16,4
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	55	0,1	460	0,7	520	0,4	10,6
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	130	0,2	1 585	2,4	1 715	1,4	7,6
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	195	0,3	1 340	2,1	1 540	1,2	12,7
FABRICATION DE MACHINES	210	0,4	720	1,1	930	0,8	22,6
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	175	0,3	240	0,4	415	0,3	42,2
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	65	0,1	555	0,9	630	0,5	10,3
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	620	1,1	1 270	2,0	1 900	1,5	32,6
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	225	0,4	230	0,4	460	0,4	48,9
SERVICES	52 520	89,7	40 115	61,7	92 630	74,9	56,7
COMMERCE DE GROS	865	1,5	2 705	4,2	3 570	2,9	24,2
COMMERCE DE DÉTAIL	9 140	15,6	7 255	11,2	16 390	13,3	55,8
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	935	1,6	3 920	6,0	4 855	3,9	19,3
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	920	1,6	1 070	1,6	1 990	1,6	46,2
FINANCE ET ASSURANCES	2 125	3,6	915	1,4	3 040	2,5	69,9
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	585	1,0	795	1,2	1 380	1,1	42,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2 160	3,7	2 905	4,5	5 065	4,1	42,6
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	1 495	2,6	2 765	4,3	4 255	3,4	35,1
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	5 940	10,1	3 165	4,9	9 110	7,4	65,2
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	14 215	24,3	3 455	5,3	17 670	14,3	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	995	1,7	1 000	1,5	2 000	1,6	49,8
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	5 120	8,7	3 350	5,2	8 465	6,8	60,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	3 170	5,4	2 975	4,6	6 145	5,0	51,6
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	4 855	8,3	3 840	5,9	8 695	7,0	55,8



TABLEAU 3.4 (SUITE)

**POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE
POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2010 ET 2011**

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
USINES DE TEXTILES, USINES DE PRODUITS TEXTILES, FABRICATION DE VÊTEMENTS, FABRICATION DE PRODUITS EN CUIR ET DE PRODUITS ANALOGUES	16 165	0,8	10 815	0,5	26 975	0,7	59,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN	8 710	0,4	14 005	0,7	22 720	0,6	38,3
FABRICATION DE PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON, FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	10 810	0,6	18 395	0,9	29 205	0,7	37,0
FABRICATION DE PRODUITS EN PLASTIQUE ET EN CAOUTCHOUC	8 345	0,4	19 880	0,9	28 230	0,7	29,6
FABRICATION DE PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	2 760	0,1	13 640	0,6	16 390	0,4	16,8
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
FABRICATION DE PRODUITS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	6 060	0,3	12 060	0,6	18 120	0,4	33,4
FABRICATION DE MATÉRIEL DE TRANSPORT	9 345	0,5	38 515	1,8	47 865	1,2	19,5
FABRICATION DE MEUBLES ET DE PRODUITS CONNEXES	7 215	0,4	20 460	1,0	27 680	0,7	26,1
ACTIVITÉS DIVERSES DE FABRICATION	8 285	0,4	11 890	0,6	20 175	0,5	41,1
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0



de rares exceptions. Ces salaires sont cependant inférieurs à la moyenne (par exemple, une cuisinière gagne 16 217 \$ comparativement à 14 815 \$ pour un cuisinier). Donc, même parmi les 15 professions dans lesquelles se concentrent les femmes, le revenu annuel des hommes dépasse bien souvent celui des femmes, pour une moyenne de 26 753 \$ chez les hommes et de 24 005 \$ chez les femmes. À titre d'exemple, les femmes qui exercent la profession d'aide-infirmière, aide-soignante et préposée aux bénéficiaires, qui présente un taux de féminité de 87,7 %, gagnent en moyenne 21 881 \$, alors que leurs homologues masculins gagnent 32 834 \$. Pourtant, le taux de travail à temps plein toute l'année selon le sexe de cette profession se

ressemble : il atteint 48,4 % chez les femmes et 51,7 % chez les hommes, ce qui n'explique donc pas l'écart de revenu. Même constat chez les agentes d'administration (profession affichant un taux de féminité de 73,9 %) où la moyenne de revenu des femmes est de 39 657 \$ et celle des hommes, 57 803 \$, alors que le taux de travail à temps plein toute l'année atteint 64,3 % chez les femmes et 69,9 % chez les hommes.

Bien que les vendeuses et les vendeurs figurent parmi les deux premières professions les plus importantes de la région de la Mauricie peu importe le sexe, on constate un écart important entre le revenu annuel moyen des femmes (15 658 \$) et celui des hommes (23 031 \$). En outre, la direction d'un commerce

TABLEAU 3.5

**TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET L'ORIGINE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	5 165	0,3	3,4	3 155	0,1	1,2
MAURICIE						
POPULATION ACTIVE	60 015	100,0	---	66 880	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	4 220	7,0	100,0	6 750	10,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	1 235	2,1	29,3	2 900	4,3	43,0
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	1 040	1,7	24,6	3 055	4,6	45,3
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	3 170	5,3	75,1	3 695	5,5	54,7
TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ DANS L'ENTREPRISE FAMILIALE	180	0,3	4,3	80	0,1	1,2

Source : Statistique Canada (2013).



occupe encore un nombre plus important d'hommes et se classe au 5^e rang des professions les plus fréquentes chez les hommes, mais au 11^e rang chez les femmes. De même, le revenu moyen de cette profession est de beaucoup plus élevé chez les hommes (42 504 \$) que chez les femmes (28 164 \$). Quant à la profession de serveuse d'aliments et boissons, dont le taux de féminité est de 87,0 %, elle rapporte annuellement aussi peu que 14 871 \$ en moyenne aux 1 535 femmes qui l'occupent. À titre comparatif, les professions de mécanicien de chantier et de mécanicien industriel, qui emploient 1 455 hommes de la région et dont le taux de masculinité atteint 98,6 %, procurent 54 861 \$ en moyenne chaque année à ces travailleurs.

Pour aplanir les inégalités, bien des espoirs se fondent sur l'accès des femmes aux emplois à prédominance masculine. Or, les femmes accèdent encore faiblement à ces professions. Dans la région de la Mauricie, dans le groupe des 15 principales professions exercées par les hommes, le revenu moyen des femmes (18 418 \$) est très inférieur à celui des hommes (31 184 \$) de même qu'au revenu de celles qui travaillent dans les 15 principales professions exercées par des femmes. De même, le ratio de travail à temps plein toute l'année par rapport aux emplois occupés n'est pas plus élevé chez les femmes qui se trouvent dans l'une des 15 principales professions exercées par les hommes que lorsqu'elles font partie du groupe des 15 principales professions exercées par les femmes (respectivement 43,5 % et 43,4 %). Dans les 15 principales professions exercées par les hommes, ces derniers travaillent à temps plein toute l'année dans une proportion de 53,6 %. Enfin, dans les 15 principales professions exercées par les hommes, les Mauriciennes ne gagnent que 59,1 % du revenu des Mauriciens, disparité plus importante que dans l'ensemble du Québec (64,0 %). Si l'accès à ces professions diversifie l'emploi des femmes, il ne résout pas pour autant les inégalités du marché du travail selon le sexe.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Les industries des services emploient 74,9 % de la main-d'œuvre de la région de la Mauricie ayant travaillé au cours de l'année, dont une majorité de femmes (taux de féminité de 56,7 %). C'est dans ce secteur que travaille 89,7 % de la main-d'œuvre féminine de la région. Ces pourcentages s'avèrent très semblables à ceux de l'ensemble du Québec, où l'industrie des services, dont la main-d'œuvre est composée à 54,3 % de femmes, emploie 89,9 % de l'ensemble des femmes actives sur le marché québécois du travail. À remarquer que la ségrégation

professionnelle réserve aux femmes des emplois qui sont bien souvent faiblement rémunérés, ce qui est le cas de plusieurs métiers de l'industrie des services.

Les femmes constituent une faible minorité (18,7 %) de la main-d'œuvre au sein de l'industrie de la transformation dans la région de la Mauricie, de sorte que cette industrie emploie 8,1 % de la population active féminine, mais 31,5 % de la population active masculine. Dans l'ensemble du Québec, les femmes constituent 22,4 % de la main-d'œuvre du secteur de la transformation. La principale composante de l'industrie de la transformation, soit la fabrication, comprend, en 2010, 17 380 emplois dans la région et elle représente ainsi 14,1 % de l'emploi total à elle seule. Or, à peine 22,2 % des emplois y sont occupés par des femmes. À noter que les secteurs de la fabrication du papier et de produits en bois, créneaux d'excellence reconnus de manière officielle dans la région, n'emploient respectivement que 11,6 % et 10,5 % de Mauriciennes. Ces taux de féminité sont nettement inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec, soit 17,5 % pour la fabrication du papier et 15,8 % pour celle des produits en bois. La situation est encore plus marquante dans le domaine de la construction. Les entreprises offrant ces métiers aux salaires bien souvent très intéressants et aux formations d'une durée accessible n'engagent dans la région que 1,5 % de la main-d'œuvre féminine, alors que, chez les Mauriciens, ce taux atteint 10,7 %. De tous les emplois des principales industries de transformation de la région, ce sont ceux dans la première transformation de métaux qui affichent le taux de féminité le plus faible, tant dans la région (7,6 %) qu'au Québec (10,7 %). Parmi la population active, ces entreprises emploient 0,2 % des Mauriciennes et 2,4 % des Mauriciens. Quelques secteurs manufacturiers se distinguent pour leur taux de féminité de main-d'œuvre élevé : les femmes occupent 69,4 % des emplois dans l'industrie textile, 48,9 % de ceux des activités diverses de fabrication et 42,7 % des emplois dans l'impression. Toutefois, ces secteurs représentent moins du dixième de l'effectif de l'industrie de la transformation.

Les industries de l'extraction des ressources naturelles, soit dites primaires, arrivent au dernier rang pour l'importance de l'emploi dans la région de la Mauricie et au Québec. Ces industries, dont le taux de féminité est faible (23,5 %), génèrent 6,7 % des emplois occupés par les hommes et seulement 2,3 % de ceux qui le sont occupés par les femmes. Ainsi, ce secteur, qui a une place plus importante dans la région que dans certaines autres régions du Québec, apporte peu aux Mauriciennes dans l'état actuel des choses. Au Québec, on y compte 25,1 % de femmes. Ces industries emploient 4,9 % de la main-d'œuvre masculine de la province et 1,8 % de la main-d'œuvre féminine.



L'ENTREPRENEURIAT

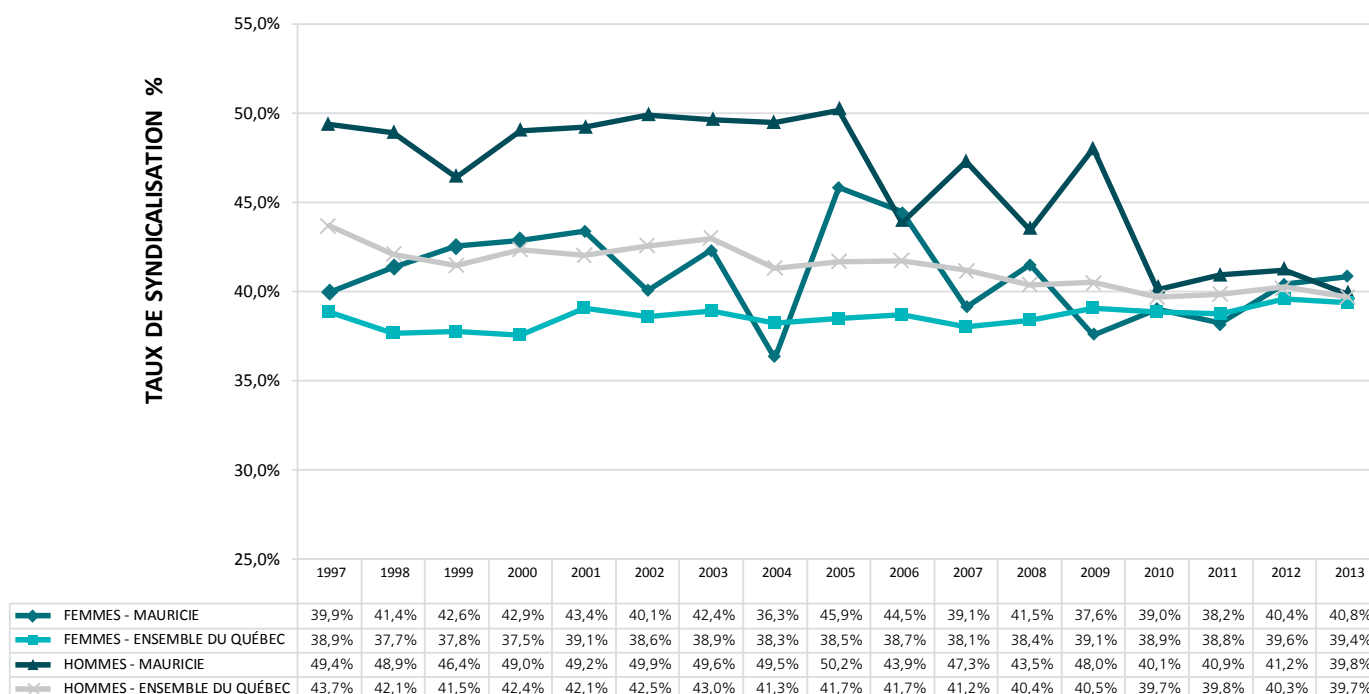
Dans la région de la Mauricie, les propriétaires d'entreprises comptent pour 7,0 % de la population active féminine en regard de 10,1 % de la population active masculine. Les femmes optent moins pour l'entrepreneuriat que ne le font les hommes. Parmi celles qui deviennent entrepreneures, une majorité s'investit dans le travail autonome, ce qui correspond aux entreprises sans personnel. Les hommes, pour leur part, ont, davantage que les femmes, tendance à diriger des entreprises avec personnel, souvent d'envergure plus importante. Celles-ci comptent pour 24,6 % des entreprises appartenant à une femme et pour 45,3 % de celles qui sont possédées par un homme. Dans l'ensemble du Québec, les propriétaires d'entreprises comptent pour 7,5 % de la population active féminine comparativement à 12,1 % de la population active masculine. Les entreprises avec personnel représentent 25,4 % des entreprises appartenant à une femme et 41,1 % de celles qui appartiennent à un homme.

LA SYNDICALISATION

Dans l'ensemble du Québec, le taux de syndicalisation des femmes a évolué en dents de scie au fil des ans pour grimper légèrement de 38,9 % en 1997 à 39,4 % en 2013. Chez les hommes, ce taux a diminué plutôt régulièrement pendant cette période : il est passé de 43,7 % en 1997 à 39,7 % en 2013. L'Enquête sur la population active reposant sur un échantillon limité, on peut donc considérer que les faibles différences obtenues dans la région de la Mauricie par rapport à l'ensemble du Québec démontrent que la situation actuelle est semblable aux deux endroits. Cependant, le taux de syndicalisation semble avoir plus diminué chez les Mauriciens que dans l'ensemble du Québec.

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, DE 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

Une personne sur le marché du travail doit composer avec ses obligations personnelles et familiales. De plus en plus souvent, les deux parents travaillent, de sorte que la conciliation interpelle davantage les hommes que par le passé. D'une façon générale, il incombe toujours plus aux femmes de concilier leurs obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, l'augmentation du nombre de places dans les services de garde à contribution réduite dans la région de la Mauricie ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction. À cela s'ajoute la mobilisation de divers partenaires qui a mené notamment à la mise en œuvre du Plan d'action triennal pour la Mauricie en vue de faire de la conciliation travail-famille une priorité à l'échelle régionale (Groupe Conseils MCG, 2011).





LA FAMILLE ET L'EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes sont davantage aux prises avec les difficultés qui consistent à concilier les obligations professionnelles et familiales que ne le sont les hommes. La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur son pendant féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 77,1 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupent un emploi rémunéré en 2011 comparativement à 79,3 % de celles qui n'en ont pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (73,6 %). Du côté des hommes, la présence d'enfants semble au contraire les inciter à une plus grande participation au marché du travail : en effet, le taux d'emploi atteint 89,3 % chez les hommes qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans à

la maison et 88,6 % chez ceux qui en ont au moins un d'âge préscolaire. Le taux d'emploi des hommes qui n'ont pas d'enfants est de seulement 78,8 %.

Dans la région de la Mauricie, 75,7 % des femmes de 25 à 54 ans sans enfant à la maison et 76,7 % de celles qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans occupent un emploi rémunéré en 2011. Ce taux d'emploi chute de 2 points de pourcentage pour celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et il s'établit alors à 74,7 %. Le taux d'emploi des Mauriciens sans enfant (74,1 %) est comparable à celui des Mauriciennes dans la même situation. Cependant, lorsqu'ils ont au moins un enfant, les hommes voient leur taux d'emploi augmenter, quel que soit le groupe d'âge des enfants de moins de 15 ans à la maison et le taux d'emploi de ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire est même nettement supérieur : il atteint respectivement 87,6 % dans le cas des hommes qui ont au moins un enfant de moins de 15 ans et 87,1 % chez ceux qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire.

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS			PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS	TOTAL	
		%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
MAURICIE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	77,1	74,7	76,7	78,1	75,7
	SITUATION DE COUPLE	80,7	78,3	79,8	80,5	81,1
	SITUATION MONOPARENTALE	70,1	52,7	65,7	70,0	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	80,5	87,1	87,6	87,7	74,1
	SITUATION DE COUPLE	87,7	87,7	88,2	88,7	85,7
	SITUATION MONOPARENTALE	77,5	65,9	77,2	77,9	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).



On observe également une différence selon l'état matrimonial des mères. Ainsi, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et qui vivent en couple (78,3 % dans la région de la Mauricie en regard de 75,1 % au Québec) est supérieur à celui des femmes à la tête d'une famille monoparentale (52,7 % dans la région comparativement à 61,9 % au Québec). Une fois encore, les hommes dans la même situation s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 65,9 % dans la région et de 80,8 % au Québec.

LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes dans les services de garde au Québec de 2006

TABLEAU 4.2

RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2006 ET 2011

	MAURICIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	32	7	-78,1	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	47	50	6,4	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	3	3	0,0	534	646	21,0
TOTAL	82	60	-26,8	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	1	1	0,0	78	346	343,6
TOTAL	83	61	-26,5	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	3 021	3 204	6,1	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	2 337	2 566	9,8	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	218	240	10,1	33 034	40 526	22,7
TOTAL	5 576	6 010	7,8	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	20	16	-20,0	3 487	17 824	411,2
TOTAL	5 596	6 026	7,7	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	10 355	12 020	16,1	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	29,2	26,7	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	22,6	21,3	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	2,1	2,0	---	8,8	9,2	---
TOTAL	53,8	50,0	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,2	0,1	---	0,9	4,0	---
TOTAL	54,0	50,1	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



à 2011. Il y avait en effet 200 105 places offertes en 2006 et 232 628 places en 2011, soit une augmentation de 16,3 %. De ce nombre, 214 804 sont des places à contribution réduite⁴. Toutefois, le nombre d'enfants de 4 ans et moins ayant augmenté de 17,5 % pendant la même période, le ratio de 53,3 places pour 100 enfants de ce groupe d'âge qui avait cours en 2006 a diminué à 52,8 places pour 100 enfants en 2011.

Dans la région de la Mauricie, le nombre de places dans les services de garde a lui aussi connu une hausse de 2006 à 2011, mais dans une proportion bien moindre qu'au Québec. On dénombrait 5 596 places en 2006 et 6 026 en 2011, soit un accroissement de 7,7 %. En raison de l'augmentation de 16,1 % du nombre d'enfants d'âge préscolaire, le ratio de 54,0 places pour 100 enfants de 4 ans et moins en 2006 a chuté à 50,1 places pour 100 enfants en 2011. Sur les 6 026 places offertes en 2011 dans la région, la forte majorité, soit 6 010 places, est à contribution réduite. On compte en effet 2 566 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 3 204 places en milieu familial et 240 places en garderie subventionnée⁵. Les 16 autres places sont en garderie non subventionnée⁵.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation des enfants et à atteindre un meilleur partage des

responsabilités entre les deux parents. En outre, la possibilité de diviser le congé parental entre le père et la mère permet à celle-ci de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations⁶ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou encore un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose principalement sur les épaules des femmes.

En 2012, il y a eu 2 022 naissances et 12 adoptions dans la région de la Mauricie, événements pour lesquels une prestation a été versée. Au total, 1 836 mères⁷ et 1 639 pères ont touché des prestations du RQAP. À titre comparatif, en 2008, on dénombrait dans la région 2 027 naissances et 17 adoptions pour lesquelles 1 805 mères et 1 570 pères avaient touché des prestations du RQAP.

Si plus des trois quarts des femmes optent pour le régime de base, et ce, tant dans la région de la Mauricie (77,6 %) qu'au Québec (78,7 %), on remarque qu'une moins grande proportion d'hommes le font (c'est le cas de 72,2 % dans la région et de 74 % au Québec). Ceux-ci se tournent ainsi davantage vers le régime particulier de durée plus brève, mais comportant des prestations plus élevées.

4 Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant payé par l'État.

5 Lorsque les enfants fréquentent une garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

6 Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

7 Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.



TABLEAU 4.3

**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2008 ET 2012**

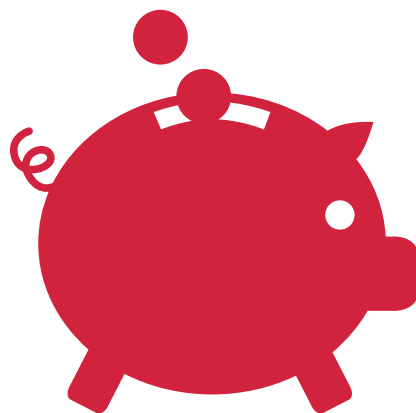
	MAURICIE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	2 027	2 022	-0,2	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	17	12	-29,4	611	479	-21,6
TOTAL	2 044	2 034	-0,5	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	1 363	1 416	3,9	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	9	9	0,0	370	266	-28,1
TOTAL	1 372	1 425	3,9	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	428	411	-4,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	5	0	-100,0	149	101	-32,2
TOTAL	433	411	-5,1	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	1 125	1 176	4,5	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	5	8	60,0	137	168	22,6
TOTAL	1 130	1 184	4,8	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	436	453	3,9	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	4	2	-50,0	104	101	-2,9
TOTAL	440	455	3,4	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

Les Mauriciennes se classent au dernier rang des 17 régions administratives de la province pour leur revenu moyen de l'année 2010.

Les femmes de la région de la Mauricie continuent de gagner un revenu inférieur à celui des hommes, même chez les plus jeunes femmes en dépit de leur niveau de scolarité plus élevé que celui des jeunes Mauriciens. La différence, encore faible chez les plus jeunes, s'accroît à la fin de la vingtaine. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie.





LES SOURCES DE REVENU

Outre le revenu tiré de l'emploi ou d'un travail autonome, le revenu total des personnes provient de placements, des pensions de retraite, des rentes et de transferts gouvernementaux. Les revenus d'emploi et de retraite, les placements, l'assurance-emploi ainsi que la capacité d'investir dans une entreprise sont aussi interreliés.

Le revenu médian, qui sert de référence pour définir la classe moyenne, se chiffre à 19 790 \$ pour les Mauriciennes en 2010, soit 64,5 % de celui des Mauriciens. Les femmes de la région de la Mauricie ont aussi un salaire bien inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises (23 598 \$), pour qui la disparité de revenu selon le sexe se révèle également moins marquée, les femmes gagnant 71,2 % du revenu des hommes au Québec, soit 9 550 \$ de moins annuellement. Ainsi, force est de constater que les Québécoises peinent à atteindre une égalité de revenu, difficulté encore plus marquée dans la région.

Les revenus les plus substantiels proviennent des revenus d'emploi (à traitement, à salaire ou autonome). Les hommes sont non seulement plus nombreux que les femmes à tirer des revenus d'un emploi, mais ils bénéficient de meilleurs revenus qu'elles. Par conséquent, les revenus d'emploi constituent 60,5 % des revenus féminins et 67,5 % des revenus masculins de la région de la Mauricie. Dans l'ensemble du Québec, 67,7 % du revenu des femmes provient d'un emploi comparativement à 74,7 % de celui des hommes, proportions nettement plus élevées que dans la région.

La réalité économique de la région de la Mauricie fait en sorte qu'un plus grand nombre de personnes touchent des transferts gouvernementaux⁸ que des revenus d'emploi, et ce, pour les deux sexes. Au Québec, les femmes sont aussi plus nombreuses à toucher des transferts gouvernementaux que des revenus d'emploi. Toutefois, les Québécois connaissent plutôt la situation inverse. Ainsi, contrairement au revenu d'emploi, les revenus de transferts figurent dans les revenus d'une plus grande part de la population féminine (76,6 %) que masculine (70,1 %) de la région. Dans l'ensemble du Québec, cette différence s'avère plus prononcée, puisque 73,4 % des femmes reçoivent des revenus de transferts contre 63,3 % des hommes. De même, les paiements de transferts gouvernementaux rapportent plus aux femmes qu'aux hommes, puisque le revenu médian de transferts des Mauriciennes correspond à 109,5 % de celui des Mauriciens. Dans l'ensemble du Québec, la différence du montant de transferts gouvernementaux en faveur des femmes est encore plus élevée : en effet, le ratio atteint 130,5 % du revenu des hommes provenant de cette source.

En raison de la situation démographique de la région de la Mauricie, les revenus de transferts le plus souvent versés sont les prestations du Régime de pensions du Canada ou du

Régime de rentes du Québec et du Supplément de revenu garanti réservé aux personnes à faible revenu, tant chez les femmes que chez les hommes. Viennent ensuite les prestations pour enfants accordées aux Mauriciennes, transferts bien peu perçus par les Mauriciens, à l'instar de ce qui se passe dans l'ensemble du Québec. Enfin, les prestations pour enfants constituent les transferts gouvernementaux les plus versés aux femmes, dans toute la province.

Dans la région de la Mauricie, les prestations de l'assurance-emploi génèrent une proportion plus importante de revenu au sein de la population qu'au Québec, particulièrement chez les hommes. Contrairement à l'ensemble des revenus de transferts, cette source de revenu est moins rémunératrice pour les femmes que pour les hommes. En effet, moins de femmes que d'hommes touchent des prestations de l'assurance-emploi, dans la région comme au Québec. De même, le revenu médian provenant de cette source dans le cas des Mauriciennes est inférieur à celui des Mauriciens, ce qui est conforme à l'écart de salaire selon le sexe. Dans l'ensemble du Québec, toutefois, les prestations médianes versées aux femmes sont plus élevées que celles qui sont destinées aux hommes. Cela pourrait indiquer que les faibles salariées sont exclues de l'assurance-emploi, puisque les prestations se calculent d'après le salaire assuré.

Les revenus de pension découlent des revenus gagnés au cours de la vie. Ceux des femmes de la région de la Mauricie illustrent les conséquences d'un salaire inférieur et d'une participation moindre au marché du travail. En effet, les Mauriciennes disposent d'un revenu médian de pensions de retraite (8 733 \$) correspondant à aussi peu que 46,1 % de celui des hommes, montant moins élevé que celui de l'ensemble des Québécoises (10 484 \$). Pour leur part, les Mauriciens obtiennent un revenu de retraite (18 934 \$) légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des Québécois (18 573 \$).

LE REVENU D'EMPLOI

Dans la région de la Mauricie, le revenu d'emploi médian des femmes se trouve au 4^e rang parmi les revenus les plus faibles du Québec; sur ce point, les Mauriciens se classent au même rang. L'écart de revenu selon le sexe (69,9 %) se révèle cependant plus important dans la région que dans l'ensemble du Québec (74,9 %). Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait que les femmes sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des professions faiblement rémunérées. Toutefois, les femmes gagnent généralement moins que les hommes dans une même profession. Par ailleurs, les études n'arrivent pas la plupart du temps à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a d'ailleurs justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale en 1996.

8 Les transferts gouvernementaux sont des revenus qui proviennent du gouvernement. Il s'agit notamment des prestations de l'assurance-emploi, des prestations pour enfants (sauf exception, envoyées à la mère) et des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	MAURICIE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	112 485	---			3 303 950	---		
SANS REVENU	5 680	---			169 870	---		
AVEC REVENU	106 800	25 654	19 790	64,5	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	63 055	26 300	20 947	69,9	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	58 930	26 567	22 076	72,6	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	6 795	13 651	6 271	112,7	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	86 150	8 557	8 069	109,5	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	13 845	6 294	4 408	84,2	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	25 535	5 579	4 867	108,4	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	34 030	4 868	4 941	73,2	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	27 050	8 470	7 567	121,3	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	48 710	2 316	682	84,9	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	29 630	2 417	538	90,6	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	16 795	13 349	8 733	46,1	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	14 735	3 293	830	86,1	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	108 080	---			3 170 635	---		
SANS REVENU	3 650	---			121 325	---		
AVEC REVENU	104 430	37 432	30 685	---	3 049 315	42 343	33 148	---
REVENU D'EMPLOI	71 765	36 771	29 981		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	67 635	36 371	30 416		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	7 735	23 132	5 563		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	75 740	7 987	7 366		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	19 015	6 160	5 237		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	1 830	4 995	4 489		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	29 715	6 373	6 748		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	20 655	7 707	6 239		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	53 385	2 437	803		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	28 425	4 912	594		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	21 095	21 526	18 934		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	14 835	4 821	964		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



Dans la région de la Mauricie de même que dans l'ensemble du Québec, les femmes ont un revenu médian d'emploi inférieur à celui des hommes dans tous les groupes d'âge allant de 15 à 64 ans. Le revenu médian des Mauriciennes de 15 à 19 ans équivaut à 94,4 % de celui des Mauriciens du même groupe d'âge et l'écart se creuse selon l'âge, s'accroissant chez les jeunes de moins de 35 ans dans la région. En effet, celui des femmes de 30 à 34 ans ne représente que 68,9 % de celui des hommes, alors que dans l'ensemble du Québec, le ratio du revenu des femmes par rapport à celui des hommes de ce groupe d'âge atteint 74,6 %. Ce ratio se situe à son plus bas niveau chez les 45 à 54 ans, les femmes

gagnant alors 68,3 % du revenu des hommes dans la région comparativement à 74,7 % dans l'ensemble du Québec. La région se distingue sur ce point de l'ensemble du Québec, où le ratio du revenu des femmes par rapport à celui des hommes atteint sa valeur la plus faible chez les 55 à 64 ans. Du côté des 65 ans et plus, le revenu médian chute considérablement : il ne correspond chez les Mauriciennes qu'à 31,8 % du revenu de l'ensemble de celles qui sont âgées de 15 ans et plus et à 8,8 % chez les hommes. Ce faible montant indique qu'il s'agit probablement d'un revenu d'appoint, mais qui se révèle plus important chez les femmes que chez les hommes, tout particulièrement dans la région.

TABLEAU 5.2

**REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS
VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
MAURICIE								
15-19 ANS	3 970	6 054	5 040	3 905	6 973	5 339	86,8	94,4
20-24 ANS	6 255	14 331	11 575	6 370	17 322	14 192	82,7	81,6
25-29 ANS	5 815	24 067	22 191	6 330	31 929	30 077	75,4	73,8
30-34 ANS	5 890	27 283	23 528	6 525	37 026	34 165	73,7	68,9
35-44 ANS	11 090	32 662	29 878	11 510	47 343	39 854	69,0	75,0
45-54 ANS	17 500	33 966	29 534	18 525	50 249	43 272	67,6	68,3
55-64 ANS	10 580	24 753	19 785	13 735	37 045	28 209	66,8	70,1
65 ANS ET PLUS	1 960	13 050	6 655	4 860	14 994	2 636	87,0	252,5
15 ANS ET PLUS	63 055	26 300	20 947	71 765	36 771	29 981	71,5	69,9

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Les femmes qui ont gagné moins de 20 000 \$ en 2010 comptent pour 50,5 % des femmes avec revenu de la région de la Mauricie en regard de 43,2 % de celles de l'ensemble du Québec. Les proportions sont beaucoup plus faibles chez les hommes, et l'écart, moins important (respectivement de 32,7 % dans la région comparativement à 31,2 % dans l'en-

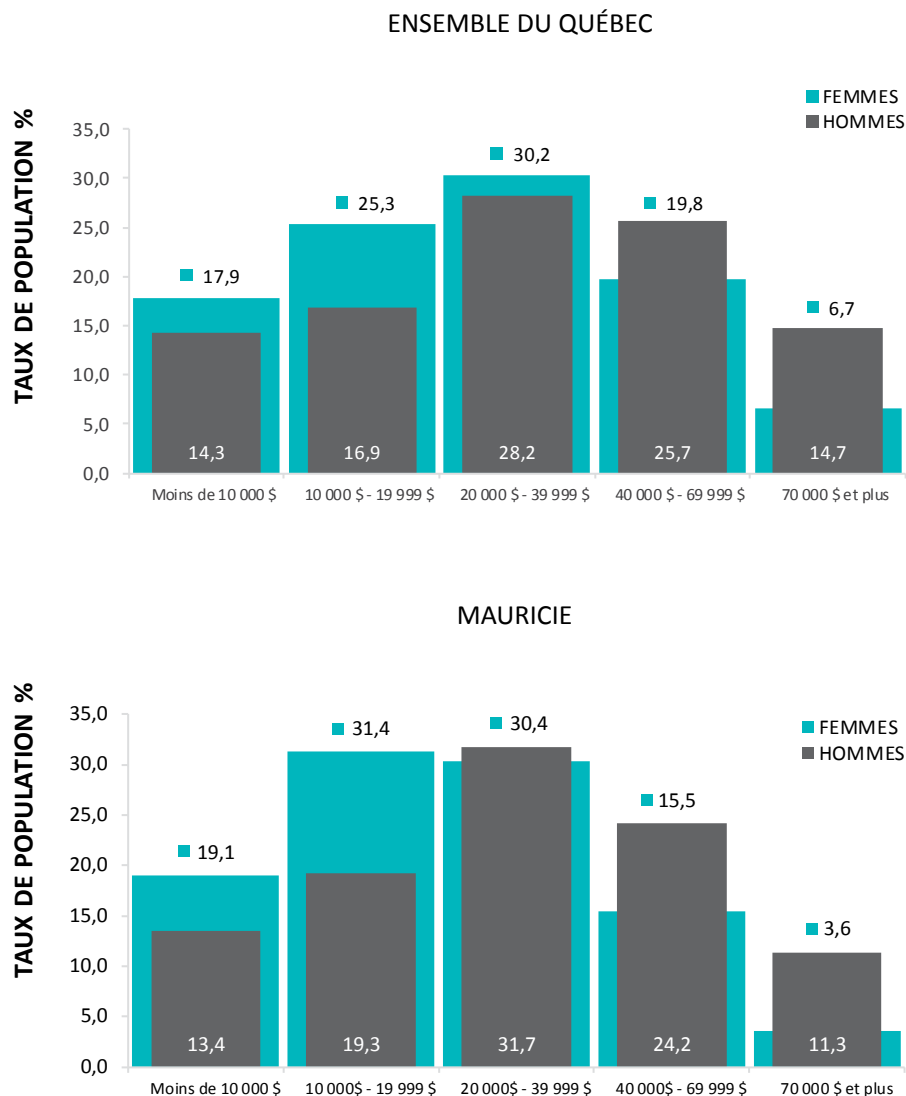
semble du Québec). Ainsi, les faibles revenus d'emploi médians de la région exposent donc considérablement les Mauriciennes au risque de pauvreté.

Dans la région de la Mauricie, rares sont les femmes (3,6 %) qui gagnent 70 000 \$ et plus par année, alors que la proportion des hommes de cette strate de revenu (11,3 %) représente au-delà du triple de celle des femmes. Ces taux sont, dans les deux cas, inférieurs aux moyennes québécoises.

Chez les 61 975 couples hétérosexuels de la région de la Mauricie, dans 23,6 % des cas, ce sont les femmes qui gagnent plus de la moitié du revenu du ménage (26,9 % au Québec).

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011





Cette proportion se situe autour de 24 % dans les trois quartiles de revenu les plus faibles et diminue à 20,7 % dans le quartile le plus élevé. Au Québec, la proportion de femmes gagnant plus que leur conjoint va en diminuant du quartile de revenus le plus faible au quartile supérieur. Cependant, la proportion de femmes gagnant plus que leur conjoint est nettement moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec, quel que soit le quartile de revenu considéré.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

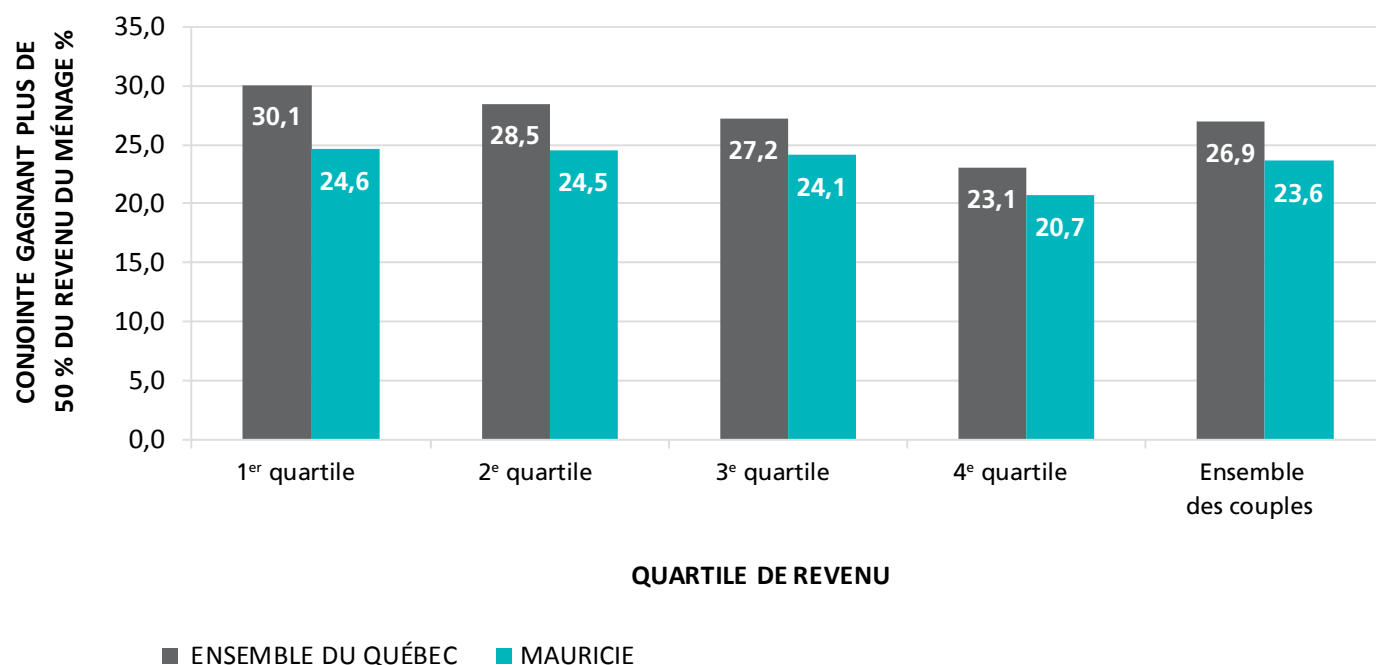
Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et en tenant compte de la taille de la famille tout comme du secteur de résidence. On a estimé que ces dépenses constituent un seuil de revenu en deçà duquel le ménage devient difficilement en mesure d'acheter des biens de première nécessité.

Sans être une définition exacte de la pauvreté, cette mesure, que Statistique Canada utilise depuis de nombreuses années, en donne une bonne indication. Il est important de noter que cet indicateur se fonde sur le revenu du ménage, qui combine le revenu des femmes et des hommes. Ainsi, les femmes qui ne gagnent pas de revenu ou qui ont un revenu plus faible pourraient changer de catégorie en cas de séparation. En l'absence de mariage, ce risque s'accroît.

La répartition dans la population des personnes vivant sous le seuil de faible revenu est semblable dans la région de la Mauricie à celle qui est observée dans l'ensemble du Québec. Dans la région, cette situation touche 12,2 % des femmes et 10,8 % des hommes de 15 ans et plus en comparaison de 12,8 % des Québécoises et de 11,5 % des Québécois. Les Mauriciennes, comme les femmes de la province, sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu que le sont les hommes. Les proportions les plus élevées

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



sont enregistrées chez les jeunes de 15 à 24 ans, filles et garçons, dont environ 15 % vivent sous le seuil de faible revenu, tant dans la région qu'au Québec. Dans la région, le taux de personnes sous le seuil de faible revenu est aussi plus élevé chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, peu importe le sexe.

À noter que l'ENM ne comprend pas les personnes dans des institutions, tels que les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou les résidences pour personnes âgées, ce qui exclut de ce fait une proportion importante de personnes de 65 ans et plus, exclusion plus marquée pour celles qui sont âgées de 80 ans et plus. Ainsi, la proportion minimale de femmes et d'hommes de ce groupe d'âge sous le seuil de faible revenu provient d'une image tronquée de l'ensemble de la population de ce groupe d'âge.

On trouve nettement plus de femmes (19,5 %) que d'hommes (11,7 %) à la tête de ménages vivant sous le seuil de faible

revenu dans la région de la Mauricie. Le taux de femmes à la tête d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu y est très près de celui de l'ensemble du Québec (19,3 %), alors que, chez les hommes, il est un peu plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (12,4 %). Quelle que soit la situation familiale, les femmes sont plus nombreuses à vivre sous le seuil de faible revenu. Lorsqu'elles habitent seules, le taux de femmes vivant sous le seuil de faible revenu est légèrement plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (27,6 % en comparaison de 28,4 %) alors que le taux de Mauriciens qui vivent sous le seuil de faible revenu est semblable à celui des hommes de l'ensemble du Québec (26,7 % en regard de 26,5 %). Dans les familles, 6,5 % des femmes et 4,8 % des hommes vivent sous le seuil de faible revenu dans la région : ces taux sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (7,7 % des femmes comparativement à 6,2 % des hommes).

TABLEAU 5.3

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU*
SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	NOMBRE	%	NOMBRE
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
MAURICIE						
15-24 ANS	2 185	15,0	14 580	2 075	13,5	15 325
25-34 ANS	1 800	12,6	14 255	1 705	11,6	14 760
35-54 ANS	4 380	12,2	35 795	4 070	11,5	35 330
55-64 ANS	3 180	14,9	21 335	3 100	14,7	21 060
65 ANS ET PLUS	2 140	8,1	26 520	735	3,4	21 605
15 ANS ET PLUS	13 680	12,2	112 480	11 675	10,8	108 080

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 940 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement⁹ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. Comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que celle du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels.

Les propriétaires peuvent récupérer au moins une partie de leurs dépenses de logement en cas de vente de leur propriété. De leur côté, les locataires ne récupéreront rien de leurs dépenses de logement. La location est nettement plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Dans la région, 48,7 % des Mauriciennes sont locataires, alors que c'est le cas de seulement 29,8 % des Mauriciens. Les hommes étant plus souvent propriétaires que les femmes, ils tirent davantage profit de ces dépenses.

Plus de la moitié des femmes locataires consacrent au moins le quart de leur revenu au logement, soit 53,3 % dans la région de la Mauricie et 52,7 % dans l'ensemble du Québec. La population devant prévoir au moins 50 % de son revenu pour le loyer se trouve dans une situation très vulnérable, situation que connaissent 15,6 % des femmes locataires de la région et 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec. La proportion de locataires masculins consacrant au moins 50 % de leur revenu au loyer, soit 14,2 %, est moins élevée que chez les Mauriciennes, de même que chez les hommes de l'ensemble du Québec. Chez les hommes propriétaires, mode de logement le plus fréquent pour eux, la proportion de ceux qui réservent au moins 50 % de leur revenu pour le coût du logement est aussi plus faible dans la région (4,3 %) que dans l'ensemble du Québec (5,3 %).

TABEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
MAURICIE								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	13 680	12,2	4 620	6,5	6 300	27,6	1 585	34,6
TOTAL DES FEMMES	112 480	100,0	71 535	100,0	22 815	100,0	4 580	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	11 675	10,8	3 160	4,8	5 595	26,7	1 495	33,7
TOTAL DES HOMMES	108 080	100,0	65 255	100,0	20 970	100,0	4 430	100,0

Source : Statistique Canada (2013).

⁹ Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.5

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	100,0	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	100,0	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
MAURICIE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	25 270	50,6	5 520	21,8	1 565	6,2	90	0,4
LOCATAIRE	24 310	48,7	12 955	53,3	3 785	15,6	30	0,1
LOGEMENT DE BANDE	355	0,7	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	49 935	100,0	18 475	37,0	5 350	10,7	475	1,0
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	50 190	69,7	7 520	15,0	2 140	4,3	615	1,2
LOCATAIRE	21 480	29,8	9 135	42,5	3 040	14,2	40	0,2
LOGEMENT DE BANDE	310	0,4	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	71 980	100,0	16 655	23,1	5 180	7,2	970	1,3

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Note: Les données régionales concernent ici la Mauricie et le Centre-du-Québec, car une seule agence de la santé et des services sociaux chapeaute les deux régions administratives, ce qui donne à certains moments un tableau moins précis de la situation sanitaire mauricienne.

Dans la région de la Mauricie, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. De manière générale, elles adoptent des habitudes de vie plus favorables à leur santé: elles sont notamment moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à faire usage du tabac.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, dans la région de la Mauricie, les femmes et les hommes ont, à la naissance, une espérance de vie respective de 82,8 ans et de 77,5 ans : c'est donc dire que les femmes vivent en moyenne 5,3 ans de plus. Pour les Mauriciennes, cette réalité est comparable à celle des femmes de l'ensemble du Québec, où leur espérance de vie est de 82,9 ans. Par contre, l'espérance de vie des Mauriciens est plus faible que celle des hommes dans l'ensemble du Québec, où elle atteint 78,3 ans. La région se classe ainsi au 9^e rang des régions du Québec où l'espérance de vie des femmes est la meilleure, et au 12^e rang pour celle des hommes.

L'espérance de vie des femmes en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie où les personnes ont eu des incapacités de la durée de vie totale. En 2006, à la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteint 68,4 ans chez les Mauriciennes en regard de 66,3 ans chez les Mauriciens, situation très semblable aux moyennes québécoises (68,3 ans pour les femmes contre 66,5 ans pour les hommes). La région de la Mauricie se classe au 10^e rang des régions où l'espérance de vie en bonne santé des femmes est la meilleure et au 11^e rang pour les hommes.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la « perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (2011, p. 33). En 2010, la proportion de femmes considérant que leur état de santé est passable ou mauvais dans la région de la Mauricie (9,0 %) est plus faible que chez les hommes (14,0 %).

LA MORTALITÉ

En 2008, le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès chez les femmes de la région de la Mauricie occupe le 10^e rang parmi les taux les plus faibles dans l'ensemble des régions sociosanitaires du Québec (636,1 pour 100 000 femmes), alors que chez les hommes il se classe au 12^e rang (900,2 pour 100 000¹⁰). Depuis 1988, le taux de mortalité de la région s'est amélioré : il était alors de 125,1 pour 100 000 chez les femmes et de 494,9 pour 100 000 chez les hommes.

Dans la région de la Mauricie, comme au Québec, les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité et ont atteint un taux de 206,2 pour 100 000 chez les femmes et de 308,2 pour 100 000 chez les hommes. Le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire, quant à lui, s'élève à 164,6 chez les Mauriciennes et à 234,5 chez les Mauriciens. Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire dans la région a fortement diminué en 20 ans. Alors qu'en 1988 il représentait le taux de mortalité le plus élevé tant chez les femmes que chez les hommes, il a chuté de 196,9 points pour 100 000 femmes et de 381,5 points pour 100 000 hommes.

En 2008, le taux de mortalité par suicide dans la région de la Mauricie atteint 9,8 pour 100 000 femmes en comparaison de 31,9 pour 100 000 hommes, ce qui est supérieur au taux du Québec, soit 7,2 décès par suicide pour 100 000 femmes comparativement à 24,0 pour 100 000 hommes. À noter que les femmes songent au suicide dans des proportions comparables à celles des hommes. Dans la région, 1,8 % des femmes¹¹ en regard de 2,2 % des hommes¹² disent avoir eu des idées suicidaires, ce qui se révèle inférieur aux données québécoises qui s'établissent à 2,8 % chez les femmes et à 2,7 % chez les hommes.

10 Ce résultat est statistiquement plus élevé que celui qui a été obtenu pour l'ensemble du Québec.

11 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

12 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.1

INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 1988, 2006, 2008 ET 2010

		MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,8	77,5 t	82,9	78,3
	1988	79,8	71,7 t	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	68,4	66,3	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	11,2	10,8	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	9,0	14,0	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	636,1	900,2 r	629,5	862,5
	1988	761,2	1395,1 r	772,0	1339,8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	164,6	234,5	166,5	232,5
	1988	361,5	616,0 r	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	206,2	308,2	206,6	296,2
	1988	194,1 t	359,2	207,3	372,0
SUICIDES	2008	9,8 r	31,9 r	7,2	24,0
	1988	9,2	29,9	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	19,4	16,3	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	442,0	602,2	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	123,4	142,1 r	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POU MON	2006	64,6	125,9	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	58,6	82,5	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	4,3 w	5,1 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	27,3	25,2	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	28,1	19,4	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	--- x	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	1,8 w	2,2 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	9,2 w	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	38,8	61,3	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	8,8 w	29,8	10,8	25,7
FUMEURS	2010	18,2	28,3	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	43,0	56,3	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	89,9 r	88,3 r	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	7,1 w	8,2 w	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	6,8 w	6,7 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	2 529	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	22,3	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES

En 2008, dans la région de la Mauricie, l'hypertension touchait un plus grand nombre de femmes (19,4 %) que d'hommes (16,3 %), tout comme c'était le cas dans l'ensemble de la province.

Moins de femmes que d'hommes de la région de la Mauricie et du Québec souffrent du cancer. En 2006, cette maladie touche 442,0 Mauriciennes sur 100 000 et 602,2 Mauriciens sur 100 000. Le cancer du sein est le plus courant chez les femmes (27,9 % des cas de la région), suivi du cancer du poumon (14,6 %) et du cancer du côlon-rectum (13,3 %). Chez les hommes, le cancer de la prostate est le plus fréquent (23,6 % des cas de la région), suivi de celui du poumon (20,9 %), dont le taux est particulièrement plus élevé que chez les femmes. Enfin, le cancer du côlon-rectum affecte 13,7 % des hommes atteints d'un cancer dans la région.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Des problèmes de santé mentale peuvent avoir des répercussions sur la vie personnelle ou sur le fonctionnement des organisations, ce qui entraîne notamment des absences et des frais de fonctionnement. Selon les chiffres de 2010, moins de femmes (4,3 %¹³) que d'hommes (5,1 %¹⁴) de la région de la Mauricie ont une mauvaise perception de leur santé mentale, alors qu'en moyenne, au Québec, c'est le cas d'autant d'hommes que de femmes (4,0 %). Pour l'année 2008, un stress quotidien élevé est éprouvé par 27,3 % des Mauriciennes comparativement à 25,2 % des Mauriciens de 18 ans et plus, taux très près de ceux de la province (27,0 % des femmes en regard de 26,4 % des hommes). Enfin, la détresse psychologique atteint davantage les femmes que les hommes, et ce, tant dans la région (28,1 % en comparaison de 19,4 %) qu'au Québec (23,2 % contre 16,6 %).

L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, ce qui peut avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Par contre, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Par ailleurs, un environnement physique et social difficile est souvent associé à une moins bonne santé.

Dans la région de la Mauricie, la population qui fume parmi les femmes de 12 ans et plus était de 18,2 % en 2010 : ce taux a diminué depuis 2005 où il atteignait plutôt 22,4 %. Les hommes fument en plus grand nombre que les femmes, tant dans la région (28,3 %) qu'au Québec (25,3 %). La proportion de Mauriciennes chez qui on note une consommation élevée d'alcool fréquente (8,8 %¹⁵) est moins élevée que celle des Mauriciens (29,8 %). On remarque dans la région un surplus de poids chez 43,0 % des femmes et 56,3 % des hommes, ce qui est très près des moyennes provinciales (42,4 % et 58,5 %). En outre, l'insécurité alimentaire touche, en 2008, un nombre semblable de Mauriciennes (6,8 %¹⁶) et de Mauriciens (6,7 %¹⁷). Dans l'ensemble du Québec, l'insécurité alimentaire concerne majoritairement les femmes (6,4 % des femmes en comparaison de 5,6 % des hommes). Enfin, on a procédé, en 2010, au retrait préventif au travail de 2 529 femmes enceintes ou allaitant dans la région et de 38 110 femmes au Québec, ce qui représente un taux par rapport à la main-d'œuvre féminine de 22,3 % pour la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec comparativement à 19,6 % pour l'ensemble du Québec.

13 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

14 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

15 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

16 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

17 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 1998, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF	
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	20,5	34,3		19,6	34,3			
GMF	NOMBRE	2010			21			209		
		2008			18			163		
		2006			15			108		
		2004			10			76		
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			244 130			2 263 240		
		2008			181 861			1 381 230		
		2006			116 029			800 719		
		2004			37 520			194 591		
	POPULATION VULNÉRABLE	2010			81 997			759 691	33,6	33,6
		2008			50 974			385 477	28,0	27,9
		2006			27 479			183 416	23,7	22,9
		2004			10 693			55 902	28,5	28,7
MAMMOGRAPHIE, DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	68,8 r			67,3				
		2006	65,5			65,8				
		2004	62,6 t			63,6				
		1998	52,6			55,7				
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	61,6 r			55,6				
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	7,3 t			11,7				
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	64,5			69,6				
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	15,4	7,5		10,7	5,6			
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	74,5	--- x		77,5	65,1			
		2008	72,7	55,1 t		77,4	62,9			
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			493			8 063		
		2006			428			7 565		
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010			99,6			102,3		
		2006			88,0			99,1		

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

x : Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

Dans la région de la Mauricie, la proportion d'omnipraticiens et d'omnipraticiennes par rapport à la population est passée de 88,0 pour 100 000 personnes en 2006 à 99,6 en 2010, soit 65 médecins généralistes de plus. Malgré cette augmentation, le ratio y demeure inférieur à la moyenne du Québec, où l'on compte 102,3 généralistes pour 100 000 personnes en 2010.

Au cours des trois années précédant 2008, 64,5 % des Mauriciennes de 20 à 69 ans ont passé un test PAP¹⁸ (69,6 % au Québec). En dix ans, le pourcentage de femmes de 50 à 69 ans ayant subi une mammographie dans la région de la Mauricie a augmenté de 16,2 points de pourcentage. Alors qu'il était de 52,6 % en 1998, ce taux est passé à 68,8 % en 2008.

LA FÉCONDITÉ

En 2007, dans la région de la Mauricie, l'indice synthétique de grossesse chez les femmes de 14 à 49 ans est de 2,08 comparativement à 2,29 au Québec. La région occupe ainsi le 4^e rang des régions où l'indicateur de grossesse est le plus bas, après les régions de la Capitale-Nationale, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent. Par rapport aux données de 2002, on constate une légère hausse de l'indice synthétique de grossesse qui était alors de 2,02 dans la région et de 2,22 au Québec. L'âge moyen des mères à la maternité est de 27,7 ans en 2008, comparativement à 29,1 ans au Québec, de sorte que la région se classe au 7^e rang des régions où l'âge moyen à la maternité est le plus bas. Par ailleurs, chez les femmes de 14 à 49 ans, on enregistre une proportion de 24,2 interruptions volontaires de grossesse (IVG) pour 100 naissances vivantes en 2009 en comparaison de 33,6 au Québec.

La proportion la plus élevée de grossesses se trouve chez les femmes de 25 à 29 ans, taux qui atteint 154,9‰ en 2007 dans la région de la Mauricie (143,3‰ au Québec). Ce taux a légèrement augmenté dans la région par rapport à celui de 2002, alors qu'il était de 145,8‰, mais il est plutôt demeuré le même au Québec. L'évolution du nombre de grossesses varie selon le groupe d'âge. De 2002 à 2007, il a diminué chez les plus jeunes et augmenté chez les plus âgées. Ainsi, le taux de grossesse chez les femmes de 14 à 19 ans dans la région est passé de 32,4‰¹⁹ en 2002 à 27,0‰ en 2007. Chez les 20 à 24 ans, le taux a aussi décru, soit de 108,0‰ en 2002 à 98,9‰ en 2007, mais il est resté significativement supérieur au taux de l'ensemble du Québec. Une hausse notable du taux de grossesse s'est produite chez les femmes de 30 à 34 ans : il a atteint 98,6‰ en 2007 en comparaison de 83,3‰ en 2002; malgré cette augmentation, le taux s'est maintenu inférieur, et ce, de manière significative, à celui de l'ensemble du Québec (124,7‰ en 2007). Les Mauriciennes vivent donc proportionnellement moins de grossesses que les Québécoises, à l'exception de celles qui sont dans la vingtaine qui en connaissent un nombre plus important.

Dans la région de la Mauricie comme au Québec, le taux de grossesse chez les adolescentes a diminué de 2002 à 2007. Ainsi, ce taux se situait en 2007 à 13,1‰ dans le cas des 14 à 17 ans (14,2‰ au Québec) et à 54,6‰ chez les 18 et 19 ans (57,5‰ au Québec). Cependant, toutes ne rendent pas leur grossesse à terme : en 2007, on notait un taux de 8,2‰ chez les 14 à 17 ans et de 28,8‰ chez les 18 et 19 ans qui avaient recours à une IVG dans la région, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale (11,0‰ et 35,7‰). Si l'on considère les avortements naturels, on compte en 2007 dans la région 4,5 naissances pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 24,3 naissances pour 1 000 jeunes femmes de 18 et 19 ans, taux significativement supérieurs à ceux qui sont notés pour l'ensemble du Québec.

18 Test de Papanicolaou.

19 Ce taux est statistiquement plus faible que celui qui a été obtenu pour l'ensemble du Québec.



TABLEAU 6.3

**INDICATEURS DE SANTÉ DE LA REPRODUCTION CHEZ LES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011**

			MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES						
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,08		2,29	
		2002	2,02		2,22	
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2008	1,66		1,63	
		2007	1,59		1,58	
		2002	1,49		1,48	
		1998	1,62		1,58	
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2009	24,2		33,6	
		2007	28,1		37,8	
		2002	31,5		42,2	
		1998	25,3		36,1	
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE						
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	27,7		29,1	
		2007	27,6		29,0	
		2002	27,2		28,4	
		1998	27,3		28,3	
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	27,0		28,3	
		2002	32,4 t		35,6	
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	98,9 r		92,1	
		2002	108,0 r		102,5	
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	154,9 r		143,3	
		2002	145,8		143,3	
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	98,6 t		124,7	
		2002	83,3 t		105,8	
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	10,2 t		19,3	
		2002	9,8 t		17,2	
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE						
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	13,1		14,2	
		2002	16,3 t		18,9	
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	8,2 t		11,0	
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	4,5 r		3,0	
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	54,6		57,5	
		2002	62,5 t		66,5	
		1998	65,0		68,6	
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	28,8 t		35,7	
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (‰)	2007	24,3 r		19,9	
MATERNITÉ						
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	11,6 r		9,7	
		2002	15,3 r		13,5	
		1998	15,4		14,7	
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	94,7		82,2	
		2009	84,3		69,0	
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		21		20
		2008		23		21
		2007		21		21
		2002		22		22
		1998		21		23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	5,7		5,7	
		2008	5,8		5,7	
		2007	5,6		5,7	
		2002	5,7		5,7	
		1998	5,8		6,0	
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		5,2		4,6
		2007		5,4		4,7
		2002		5,9		5,0
		1998		6,3		5,3

t : Statistiquement plus faible que le Québec.

r : Statistiquement plus élevée que le Québec.

Source : Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LA MATERNITÉ

On considère les indicateurs de naissances de faible poids et de mortalité infantile comme pertinents pour évaluer la santé des femmes. Ainsi, le taux de naissances de faible poids atteignait 5,7 % en 2009 tant dans la région de la Mauricie qu'au Québec. Quant à la mortalité infantile, elle est passée de 6,3 ‰ de naissances vivantes en 1998 dans la région à 5,2 ‰ en 2008 (et de 5,3 ‰ à 4,6 ‰ au Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à des risques accrus en matière de santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées donnaient naissance à 11,6 % des enfants dans la région de la Mauricie, comparativement à 15,4 % en 1998, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise, où 9,7 % des naissances de 2007 étaient de mères faiblement scolarisées en comparaison de 14,7 % en 1998. Les Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)²⁰, qui s'adressent aux mères peu scolarisées, ont permis de joindre 94,7 % de cette population en 2011 dans la région, proportion qui s'établissait à 84,3 % en 2009.

LES SOINS MÉDICAUX

Une grande partie des soins médicaux que les femmes reçoivent sont liés à la reproduction. D'ailleurs, les femmes de 15 à 44 ans reçoivent nettement plus de soins que les hommes, tant dans la région de la Mauricie que dans la province. On constate également que les coûts unitaires des actes médicaux sont beaucoup plus élevés pour elles pendant cette période. À l'inverse, les jeunes garçons de 14 ans et moins reçoivent davantage de services que les filles et, à partir de 60 ans, le coût moyen des actes médicaux obtenus par les hommes dépasse celui des femmes. Enfin, chez les 70 ans et plus, la proportion de personnes recevant des services diffère très peu selon le sexe.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, 32,3 % des lésions professionnelles au Québec concernaient des femmes. Cette proportion est plus faible dans la région de la Mauricie où 27,1 % des personnes qui ont subi des lésions professionnelles durant la même année étaient des femmes. Le principal facteur de risque chez les femmes serait lié aux troubles musculosquelettiques, alors que, chez les hommes, il s'agirait plutôt de facteurs liés aux contraintes physiques, et ce, tant dans la région qu'au Québec.

20 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABEAU 6.4

**SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO SANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 2010**

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/ POPULATION 2011		SERVICES/ PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/ PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	22 964	24 947	33 125	35 075	69,3	71,1	4,3	4,8	185	217
15-34 ANS	46 823	33 335	55 830	59 115	83,9	56,4	7,5	5,1	423	244
35-44 ANS	22 869	18 496	26 985	27 495	84,7	67,3	7,5	6,1	380	308
45-59 ANS	53 776	46 237	61 765	61 105	87,1	75,7	8,7	7,5	430	415
60-69 ANS	30 344	28 648	34 240	33 450	88,6	85,6	11,1	11,1	589	652
70 ANS ET PLUS	35 195	24 541	38 090	26 485	92,4	92,7	15,5	17,0	892	1 013
TOTAL	211 971	176 204	250 035	242 735	84,8	72,6	9,4	8,6	503	475

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC, 2008 ET 2011

	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS 2011 (NOMBRE)	1 641	29 369	4 413	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	113 290	1 947 635	129 270	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	14,5	15,1	34,1	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	18,2	14,0	34,8	30,5
TENSIONS**	15,9	16,3	11,7	12,4
TMS***	25,1	23,7	15,8	16,2

* Dans la région, la valeur chez les femmes n'est pas significativement différente de l'ensemble du Québec mais est significativement plus élevée chez les hommes. La valeur chez les hommes est plus élevée que chez les femmes, dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5 %. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec.

*** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec, au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses qu'eux à être victimes de violence conjugale. Il est également inquiétant de constater que, dès leur jeune âge, que ce soit dans un contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement, et ce, dans la région de la Mauricie comme dans l'ensemble du Québec.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

Sur le chapitre des crimes contre la personne déclarés en 2011 dans la région de la Mauricie, alors que chez les adultes les taux de victimisation sont inférieurs aux moyennes provinciales, il en va autrement chez les jeunes. Chez les filles, la région se classe au 5^e rang parmi les régions qui enregistrent le plus haut taux de victimisation²¹ (1 187,5 pour 100 000 mineures comparativement à 935,2 au Québec) et au 3^e rang chez les garçons, derrière les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue.

De façon plus spécifique, les taux de victimisation des femmes de la région de la Mauricie sont inférieurs à ceux qui sont notés dans l'ensemble du Québec, pour toutes les catégories d'infractions, à l'exception des agressions sexuelles et des enlèvements ou de la séquestration. Chez les hommes, toutefois, les taux de plusieurs types d'infractions sont supérieurs aux taux provinciaux. À remarquer que les voies de fait représentent la catégorie la plus importante chez les Mauriciennes et les Mauriciens. Les femmes sont plus souvent victimes de harcèlement et d'enlèvement ou de séquestration que les hommes, alors qu'au contraire ces derniers sont plus fréquemment victimes de voies de fait et de menaces que les femmes.

Chez les jeunes, la situation se révèle encore plus dramatique. La proportion de voies de fait, toujours au 1^{er} rang en matière d'infractions contre la personne, est nettement supérieure dans la région de la Mauricie par rapport à l'ensemble du Québec, tant pour les filles (586,6 pour 100 000 mineures comparativement à 376,4 au Québec) que pour les garçons (813,7 pour 100 000 mineurs en comparaison de 529,9 au Québec).

Chez les mineures de la région de la Mauricie, après les voies de fait, viennent les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel²². Au Québec, les agressions sexuelles se classent aussi derrière les voies de fait, mais ce sont les menaces qui arrivent après les agressions sexuelles plutôt que les autres infractions d'ordre sexuel. Dans la région, les cas d'enlèvement ou de séquestration (47,7 pour 100 000 filles) sont deux fois plus élevés que dans l'ensemble du Québec (23,1 pour 100 000 filles).

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

Le taux d'agressions sexuelles est particulièrement élevé chez les jeunes de moins de 18 ans, dans la région de la Mauricie, tant pour les filles (238,4 pour 100 000 comparativement à 215,5 au Québec) que pour les garçons (104,6 pour 100 000 en comparaison de 54,3 au Québec). De même, les autres infractions d'ordre sexuel sont plus fréquentes dans la région que dans l'ensemble du Québec, et le taux de victimisation des filles (162,1 pour 100 000) excède lui aussi le double de celui des garçons (77,3 pour 100 000). À noter que les autres infractions d'ordre sexuel concernent principalement les personnes mineures.

En matière d'agression sexuelle²³, le taux de victimisation des Mauriciennes adultes est aussi légèrement supérieur au taux national (48,1 pour 100 000 comparativement à 46,6 au Québec). Ainsi, le taux de victimes d'agressions sexuelles diminue chez les femmes lorsqu'elles deviennent adultes, mais moins que chez les hommes, dont le taux baisse à 4,7 pour 100 000 dans la région de la Mauricie et à 3,7 au Québec.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Dans l'ensemble du Québec, 47,5 % des femmes victimes d'actes criminels le sont dans un contexte conjugal²⁴ comparativement à 12,0 % chez les hommes. Dans la région de la Mauricie, la proportion de femmes victimes d'infractions contre la personne dans un contexte conjugal (49,1 %) est plus élevée que dans l'ensemble du Québec, alors que cette proportion est plus faible chez les hommes (8,1 %)²⁵.

Si l'on considère la population adulte uniquement, la situation de la région de la Mauricie se révèle toutefois moins sombre qu'elle ne l'est dans plusieurs autres cas, la région se classant au 9^e rang quant au taux de victimisation féminine

21 Le taux de victimisation est le nombre de victimes, durant une période, par rapport à 100 000 personnes du même groupe (sexe et groupe d'âge) dans une région. Il permet la comparaison entre les années, les régions et les groupes de la population.

22 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans), exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans), relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (défiance), relations sexuelles anales non consentantes, bestialité.

23 Les agressions sexuelles font référence à l'emploi d'une force directe ou indirecte dans des circonstances de nature sexuelle, à l'encontre d'une personne et sans son consentement, et portant préjudice à son intégrité sexuelle.

24 Les infractions comptabilisées sont celles qui ont été commises par un conjoint, un ex-conjoint, un ami intime ou un ex-ami intime.

25 « Plusieurs facteurs peuvent expliquer les variations régionales de la violence en contexte conjugal : des caractéristiques démographiques et sociodémographiques (le chômage, la défavorisation matérielle et sociale, le niveau de scolarité), certains déterminants de la santé (le soutien social, la consommation d'alcool, la perception de la santé ou la santé mentale) et les comportements de violences dans la région (les abus dans l'enfance, la délinquance et la criminalité violente). Seule une analyse spécifique pour chaque région permet de mieux comprendre le rôle de ces facteurs sur le niveau de violence et de déterminer des pistes d'intervention » (Ministère de la Sécurité publique, 2012b, p. 3).



TABLEAU 7.1

**VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**

	FEMMES		HOMMES	
	MAURICIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MAURICIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	249	6 961	268	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	4,5	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	586,6	376,4	813,7	529,9
AGRESSION SEXUELLE	238,4	215,5	104,6	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	162,1	101,2	77,3	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	47,7	23,1	22,7	14,1
MENACES	95,4	119,8	140,9	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	33,4	44,1	22,7	18,8
TOTAL	1 187,5	935,2	1 218,2	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	952	31 376	947	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,9	2,2	0,9	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	479,6	505,0	545,0	540,6
AGRESSION SEXUELLE	48,1	46,6	4,7	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	0,0	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	36,6	27,2	16,9	9,6
MENACES	154,2	175,5	226,6	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	72,2	90,3	33,7	30,9
TOTAL	848,7	958,0	886,8	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



(416,3 pour 100 000 comparativement à 454,6 au Québec) et au 13^e rang en matière de victimisation masculine (72,1 pour 100 000 en comparaison de 112,2 au Québec). La différence est plus marquée en faveur des hommes, de sorte que, dans la région, 85,8 % des victimes de violence conjugale adultes sont des femmes, proportion supérieure à celle de la province (80,7 %). Autrement dit, pour chaque homme victime d'un acte criminel dans un contexte conjugal, il y a un peu plus de 4 femmes qui le sont au Québec et 6, dans la région de la Mauricie.

On constate une grande vulnérabilité par rapport à la violence conjugale chez les adolescentes. En effet, le taux de victimisation des filles de 12 à 17 ans²⁶ en matière de violence conjugale dans la région de la Mauricie (425,7 pour 100 000) classe cette dernière au 5^e rang parmi celles qui enregistrent les plus hauts taux, derrière les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Outaouais. Le taux de victimisation masculine est de 12,1 pour 100 000 chez les 12 à 17 ans, taux nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec (29,4 pour 100 000). Les voies de fait constituent plus de la moitié des infractions commises dans un contexte conjugal. Par ailleurs, dans la région comme au Québec, les agressions sexuelles touchent une fille sur 7 victimes de violence conjugale.

Chez les Mauriciennes adultes, le taux d'agressions sexuelles en contexte conjugal est de 13,4 pour 100 000, ce qui est plus élevé que le taux national observé (9,3 pour 100 000), alors que les Mauriciens ne subissent pas d'agressions sexuelles dans un contexte conjugal, et presque jamais dans la province.

En fait, les femmes sont nettement plus vulnérables relativement à la violence conjugale que les hommes, quelle que soit la catégorie d'infraction. Les voies de fait demeurent l'infraction

la plus fréquente : pour cette catégorie, le taux de victimisation chez les Mauriciennes se situe à 272,8 pour 100 000 (300,0 au Québec), alors qu'il est de 50,6 pour 100 000 chez les Mauriciens (85,7 au Québec).

Pour sa part, le ministère de la Sécurité publique (MSP) signale une progression marquée du taux d'infraction national en contexte conjugal (11,2 %), de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans (2012b, p. 6), de sorte que les femmes de ce groupe d'âge sont davantage victimes de violence conjugale. À noter que, selon la tendance nationale, les auteurs présumés des voies de fait, comme de l'ensemble des agressions, sont en grande majorité les conjoints, suivis des amis intimes et des ex-conjoints.

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données administratives des centres jeunesse permettent d'offrir un autre éclairage sur la victimisation juvénile²⁷. Précisons qu'une partie seulement des signalements traités par les centres jeunesse est retenue (42,3 % pour l'ensemble du Québec)²⁸ et que, parmi celle-ci, seule une proportion (inconnue) fait l'objet d'une plainte au criminel. Plus précisément, pour le territoire jumelé des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, sur les 2 167 signalements reçus concernant les fillettes de 12 ans et moins, moins de la moitié (46,9 %) ont été retenus, tout comme c'est le cas pour les 2 493 signalements reçus (47,7 %) concernant les garçons. Par ailleurs, chez les 13 à 17 ans, des

26 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne qui concernent tous les moins de 18 ans.

27 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, dans laquelle les problématiques ne sont pas spécifiées.

28 Pour l'ensemble du Québec, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, 21 % des signalements traités n'ont pas été retenus parce que les parents ont pris des moyens pour protéger leur enfant ou ont accepté de se mobiliser dans une démarche d'aide auprès de ressources du milieu.



TABEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES ÂGÉS DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	MAURICIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	MAURICIE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	34	814	1	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	237,9	154,3	0,0	18,0
AGRESSION SEXUELLE	62,6	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	12,5	12,7	0,0	0,0
MENACES	50,1	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	37,6	39,3	12,1	3,3
TOTAL	425,7	313,3	12,1	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	467	14 889	77	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,9	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	272,8	300,0	50,6	85,7
AGRESSION SEXUELLE	13,4	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	25,0	17,1	1,9	0,4
MENACES	46,4	62,0	5,6	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	49,9	56,2	11,2	9,0
TOTAL	416,3	454,6	72,1	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	501	15 703	78	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,8	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	270,1	289,2	46,9	80,3
AGRESSION SEXUELLE	16,6	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	24,1	16,7	1,7	0,4
MENACES	46,5	61,3	5,2	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	49,0	55,0	11,3	8,5
TOTAL	416,3	444,0	67,8	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (Population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



proportions moins importantes de signalements ont été retenues, soit à peine plus du tiers des signalements chez ces jeunes filles et garçons, tant dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec.

Les signalements traités en centres jeunesse donnent de l'information sur la répartition des dossiers selon la problématique, et ce, en fonction de l'âge et du sexe. Par ailleurs, si les garçons de 12 ans et moins sont plus nombreux que les filles du même groupe d'âge à être visés par un signalement pour abus physique, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, tant dans la région de la Mauricie que dans l'ensemble du Québec.

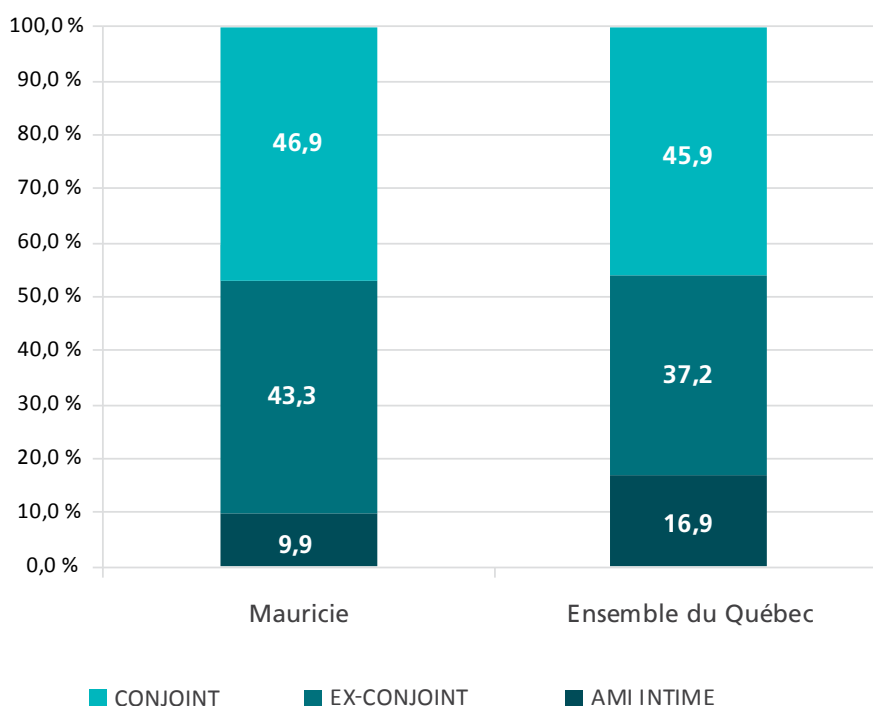
L'abus physique est l'un des motifs de suivi les plus fréquents chez les jeunes au Québec et dans la région de la Mauricie, bien que le nombre de dossiers diminue substantiellement chez les 13 à 17 ans. En effet, en 2011, au Québec, les dossiers de 1 124 adolescentes et de 729 adolescents âgés de 13 à 17 ans

concernent des motifs d'abus physique, alors que c'est le cas de 3 075 filles et 4 066 garçons de 12 ans et moins. Si ces derniers font davantage l'objet d'un signalement que les filles du même groupe d'âge pour ce type d'abus, la situation s'inverse chez les 13 à 17 ans, dans la région comme au Québec.

Chez les filles et les garçons de 12 ans et moins, les cas de mauvais traitements psychologiques sont plus fréquents que ceux d'abus sexuels, alors que les adolescentes sont plus suivies pour des cas d'abus sexuels que pour mauvais traitements psychologiques, dans la région de la Mauricie et au Québec. Les filles constituent 62,1 % des signalements retenus d'abus sexuel chez les 12 ans et moins, mais 91,8 % des signalements retenus de ce type chez les 13 à 17 ans dans la région. Au Québec, les signalements d'abus sexuels concernent les filles de 12 ans et moins dans 62,3 % des cas et celles qui sont âgées de 13 à 17 ans dans 82,0 % des cas.

GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABLEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC, 2011

	MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE*	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS*												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	2 167	---	2 493	---	4 684	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	1 017	46,9	1 190	47,7	2 210	47,2	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	311	30,6	390	32,8	701	31,7	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	118	11,6	72	6,1	190	8,6	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	150	14,7	142	11,9	292	13,2	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	438	43,1	586	49,2	1 027	46,5	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 112	---	1 130	---	2 242	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	402	36,2	380	33,6	782	34,9	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	78	19,4	54	14,2	132	16,9	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	67	16,7	6	1,6	73	9,3	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	43	10,7	32	8,4	75	9,6	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	214	53,2	288	75,8	502	64,2	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que leur présence se soit accrue au courant des dernières décennies, les femmes sont aujourd'hui encore minoritaires au sein des lieux décisionnels et leur progression se fait manifestement d'une manière lente. La place qu'occupent les femmes en politique demeure insuffisante, au Québec comme ailleurs. Les données de 2012 indiquent que la situation s'améliore à peine, voire qu'elle régresse, au sein des instances de la région de la Mauricie. Alors qu'en moyenne les conseils des commissaires des commissions scolaires dans l'ensemble du Québec présentent une proportion de femmes et d'hommes qui s'approche actuellement de la parité, les Mauriciennes occupent encore à peine plus du tiers des sièges de commissaires.

Exercer le pouvoir amène assurément les Québécoises à mettre à profit leurs pleines capacités, et c'est pourquoi il importe de poursuivre les efforts en vue d'améliorer et de maintenir leur représentativité, notamment dans la sphère politique. De manière générale, la participation des jeunes aux instances tend à être plus égalitaire. Peut-être est-il permis de croire que les jeunes femmes franchiront le pas en prenant de l'expérience? Chose certaine, il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité en matière de représentation.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. De nos jours encore, trop peu de femmes accèdent à la mairie. En 2012, à peine 4 femmes étaient élues ou réélues mairesses dans la région de la Mauricie sur les 42 postes pourvus, soit une représentation féminine de 9,5 % (16,1 % au Québec). Leur nombre dans la région a ainsi peu changé depuis 2007, alors que l'on comptait 3 mairesses. Ce portrait témoigne de la difficulté à faire évoluer la situation et les mentalités sur ce chapitre, malgré les nombreux efforts fournis à l'échelle régionale pour valoriser une meilleure représentation des femmes en politique. Pour ce qui est des postes aux conseils municipaux, on note dans la région une proportion de 35,6 % de conseillères municipales en 2012, ce qui demeure supérieur au taux de 29,7 % observé en 2007 et au taux de 29,3 % de la province en 2012.

L'élection des jeunes femmes aux conseils municipaux augmente lentement dans la région de la Mauricie. De 2007 à 2012, on compte uniquement 4 jeunes femmes de plus à un poste de conseillère municipale, alors que 16 femmes de plus, tous âges confondus, ont été élues à ce titre pendant la même période. Dans l'ensemble du Québec, leur présence s'est accrue plus rapidement, alors que 9 des 10 jeunes de plus qu'en 2007 élus à la mairie étaient des femmes. Les jeunes femmes ont ainsi généré la majorité de la hausse du nombre de jeunes ainsi que de femmes dans les conseils municipaux au cours de cette période.

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont été instituées en 1979 pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes qui les composent. La préfète ou le préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel. En 2012, aucune femme n'avait encore siégé à titre de préfète dans la région de la Mauricie. Cependant, une femme a été mairesse de Shawinigan de 1994 à 2009, municipalité dotée des compétences d'une MRC.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en 2003, le gouvernement a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la CRÉ de chacune des régions. Les 21 CRÉ ont le mandat de repérer et de mettre en œuvre les priorités et les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou les organismes gouvernementaux des ententes particulières en fonction des besoins régionaux. Alors que les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population, leur présence au sein des conseils d'administration des CRÉ est essentielle afin que la planification régionale corresponde aux besoins et aux attentes de toute la population.

Selon ce que prescrit la loi, les CRÉ ont l'obligation de préparer tous les cinq ans un plan de développement qui tienne compte de la participation des jeunes et des femmes à la vie démocratique, selon les principes de l'égalité et de la parité. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, ce sont les mairesses et les maires des municipalités qui doivent siéger au conseil d'administration de la CRÉ. Ces membres élus ont le pouvoir de s'adjoindre des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne doit pas dépasser le tiers du total des sièges. Le fait que peu de femmes sont à la mairie explique en partie la faible présence des femmes aux conseils d'administration des CRÉ.

En 2012, le conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie était composé de 19 membres, dont 2 femmes, soit une proportion de 10,5 %. À cet effet, on constate un recul par rapport à l'année 2007 alors que l'on y comptait 3 femmes. De plus, la présence des femmes à la CRÉ de la Mauricie est inférieure à la moyenne du Québec, où les femmes occupent 25,8 % des sièges des conseils d'administration, soit 166 places sur un total de 644.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE LA MAURICIE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38	136	148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
MAURICIE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	3	4	41	42	7,3	9,5	0	1	0	2	0,0	50,0	0,0	4,8
CONSEILS MUNICIPAUX	78	94	263	264	29,7	35,6	7	11	21	23	33,3	47,8	8,0	8,7
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	0	3	3	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3	2	19	19	15,8	10,5	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	2	0	6	7	33,3	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	1	1	2	2	50,0	50,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	16	18	48	48	33,3	37,5	1	0	2	0	50,0	0,0	4,2	0,0

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés. L'année 2007 a été la dernière année d'élections générales scolaires. Les élections prévues en 2011 ont été reportées au 2 novembre 2014, moment où le système en place aura été restructuré. Cette réforme a rendu les conseils des commissaires plus petits, réserve plus de sièges aux parents et la présidence est accessible par suffrage universel.

Dans la région de la Mauricie, on compte deux commissions scolaires, soit la Commission scolaire du Chemin-du-Roy et la Commission scolaire de l'Énergie. À noter qu'une commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Central Québec, sert également la population de la région, à l'intérieur d'un vaste territoire, et s'étend même aux régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et même du Nord-du-Québec. Ses élues et élus sont comptabilisés dans les données concernant la région de la Capitale-Nationale, où se trouvent ses services administratifs. En 2012, parmi les 48 postes de commissaires répertoriés dans la région de la Mauricie, 18 sont occupés par des femmes (37,5 %). Depuis 2007, une femme siège à la présidence de l'une des deux commissions scolaires de la région. Au Québec, les femmes occupent 49,4 % des postes de commissaires et assument la présidence de 32 des 71 commissions scolaires (45,1 %).

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRE QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Quoique la représentation des femmes soit plus forte dans les CRÉ, elle suit une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

GROUPE CONSEILS MCG (2011), *La conciliation travail-famille-études : Plan d'action triennal pour la Mauricie*, [en ligne], www.cre-mauricie.qc.ca/doc_uploads/cre/documents/documentation/rapports-annuels-et-plans-d-action/Plan-action-CTFE-2012-2015.pdf (Page consultée le 13 août 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

